

Montréal, 1er septembre 2013

Madame Louise Roy

Présidente de l'Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe – Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Bonjour,

Le présent mémoire est pour commenter le document intitulé Plan de développement de Montréal.

Le mémoire a été écrit à titre de citoyen habitant l'arrondissement Le Sud-Ouest.

Dans ce mémoire, il est montré plusieurs exemples en se basant sur ce que je vois dans le secteur dans lequel j'habite.

Vous trouverez ci-joint mon mémoire sera présenté le 9 septembre 2013 aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal.

Un résumé et des annexes détaillant des exemples de développements pris lors d'autres consultations publiques ont été joints. Pour respecter le temps alloué, les annexes ne seront pas présentées le 9 septembre.

Veillez agréer mes salutations les plus distinguées.

Pierre Marcoux
Citoyen

Résumé du mémoire

Ce mémoire est structuré en une série de points sous la forme d'une présentation de type PowerPoint.

La place aux piétons et aux cyclistes dans la ville

Nous croyons que la ville doit promouvoir davantage la marche et le vélo, parce que le transport actif est un mode de déplacement qui permet de faire une activité physique régulière ce qui contribue à la santé des citoyens.

L'objectif énoncé dans le plan de développement de la ville de Montréal d'accroître la part modale du transport actif sur l'île de 15 % en 2008 à 18 % en 2020 est, d'après nous, trop faible.

Nous croyons que la place aux piétons et aux cyclistes doit être réaffirmée d'une façon beaucoup plus ambitieuse par la Ville en:

- créant plus d'infrastructures cyclables entre les différents quartiers,
- implantant des mesures d'apaisement de la circulation,
- encourageant le civisme et le respect des différents usagers des rues,
- appliquant le Code de la de sécurité routière, tout spécialement le dégagement des intersections,
- augmentant la place aux piétons et aux cyclistes sur le domaine public et privé.

Dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, l'accès cycliste au centre-ville dans l'axe nord/sud est insuffisant par rapport aux nombres potentiels de cyclistes y résidant. De plus, pour accéder au pôle commercial Angrignon à partir d'Émard-Côte-St-Paul ou de l'arrondissement LaSalle, les liens sont inexistants.

La situation des piétons et des cyclistes dans les grands terrains de stationnements des centres commerciaux situés dans ce secteur est inacceptable. Une infrastructure adéquate pour favoriser la marche et le transport actif est requise dans ces "déserts piétonniers".

Nous croyons qu'il est important que la ville oblige les propriétaires de grands centres commerciaux de mettre en place des mesures pour augmenter la part modale des piétons et cyclistes.

Nous croyons que de grands secteurs de la ville telle que le boulevard Newman pourraient être réurbanisés de façon à créer un quartier dense tout en étant conviviaux pour les piétons et les cyclistes.

Mixité des fonctions urbaines

Nous croyons que la Ville devrait mettre en place un plan de développement avec une vision, où il y aurait de la mixité sociale et une mixité des fonctions urbaines. Une place pour les familles doit être faite dans tous les quartiers.

Nous croyons que la ville doit acquérir des terrains vagues, des terrains industriels et commerciaux afin de permettre la mise en place de coopératives de logements, des résidences pour personnes âgées, des garderies et des écoles.

Protection des espaces verts existants

Les jardins des hôpitaux, des écoles et les églises sont soumis à des pressions des promoteurs immobiliers qui veulent urbaniser ces espaces verts. Ces espaces verts sont une richesse collective. Nous croyons que ces espaces verts devraient rester verts pour les générations futures.

Préservation du patrimoine bâti

La réaffectation à d'autres usages d'édifices institutionnels tels que l'Hôtel Dieu, le Royal Victoria, l'Hôpital des Shriners sera un grand défi.

Nous croyons que ces quatre hôpitaux devraient être convertis en des usages qui pourraient servir l'ensemble de la collectivité. Nous suggérons qu'ils soient transformés en résidences universitaires, en des CHSLD, en des centres d'incubation d'emplois, en des centres de recherche, en des coopératives de logement ou d'autres usages pouvant bénéficier le plus grand nombre de citoyens possibles.

Un peu partout dans la ville, plusieurs églises, couvents et écoles seront ou sont transformés en d'autres usages.

Nous croyons que la ville devrait mettre en place des mécanismes pour favoriser la transformation de ces bâtiments publics ou religieux avec de nouveaux usages.

Nous croyons qu'avec la mise en place de mécanismes ou règles guidant leur transformation, les édifices patrimoniaux et leurs jardins tels que le Grand Séminaire de Montréal pourraient être légués aux générations futures sans être nécessairement transformés en condos.

Recommandation

Nous recommandons l'instauration d'une taxe pour l'acquisition de terrains par la Ville de Montréal afin de créer de nouveaux parcs et établir une réserve de terrains ou de bâtiments qui pourraient servir à construire des logements sociaux, des coopératives d'habitations, des écoles ou des garderies.

Transformer des quartiers existants en des quartiers verts

Nous sommes d'accord avec la politique de la Ville de mise en place de quartiers verts. Dans ce mémoire, nous montrons que le secteur du métro Angrignon pourrait être reverdi en créant des corridors verts sur les rues Senkus, Irwin ainsi que la rue Juliette entre Shevchenko et Senkus.

Le Montréal de demain se prépare aujourd'hui!

Plan de développement de Montréal

Mémoire présenté
à
l'Office de consultation publique de Montréal

Par

Pierre Marcoux
1^{er} septembre 2013

Introduction

En septembre 2013, l'Office de consultation publique de Montréal a tenu une consultation sur le plan de développement de Montréal.

Au cours de ce mémoire, il est montré plusieurs exemples que l'on pourrait faire pour créer un milieu favorable pour les citoyens de l'île de Montréal. Habitant le Sud-Ouest, la majorité des exemples de l'auteur sont tirées de cet arrondissement.

Par : Pierre Marcoux
Citoyen

1^{er} septembre 2013

Pièces jointes

Présentation Powerpoint et annexes

La présentation de type Powerpoint est de 63 pages.

Des annexes ont été joints dans le présent document.

Liste d'annexes

- | | |
|--|------------|
| Annexe no 1 - Carte de liens cyclables dans le Sud-Ouest | (1 page) |
| Annexe no 2 - Exemples de corridors verts | (18 pages) |
| Annexe no 3 - Aménagements dans le parc Angrignon | (19 pages) |
| Annexe no 4 - Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs | (12 pages) |

Plan de développement de Montréal Montréal

Présentation de type Powerpoint

Par

Pierre Marcoux
1^{er} septembre 2013

1-Que devons-nous faire?

- Promouvoir le transport actif



Marche



Vélo

1-Que devons-nous faire?

- Promouvoir le transport actif

Gratuit Quotidien



1-Que devons-nous faire?

- Réduire le nombre d'autos



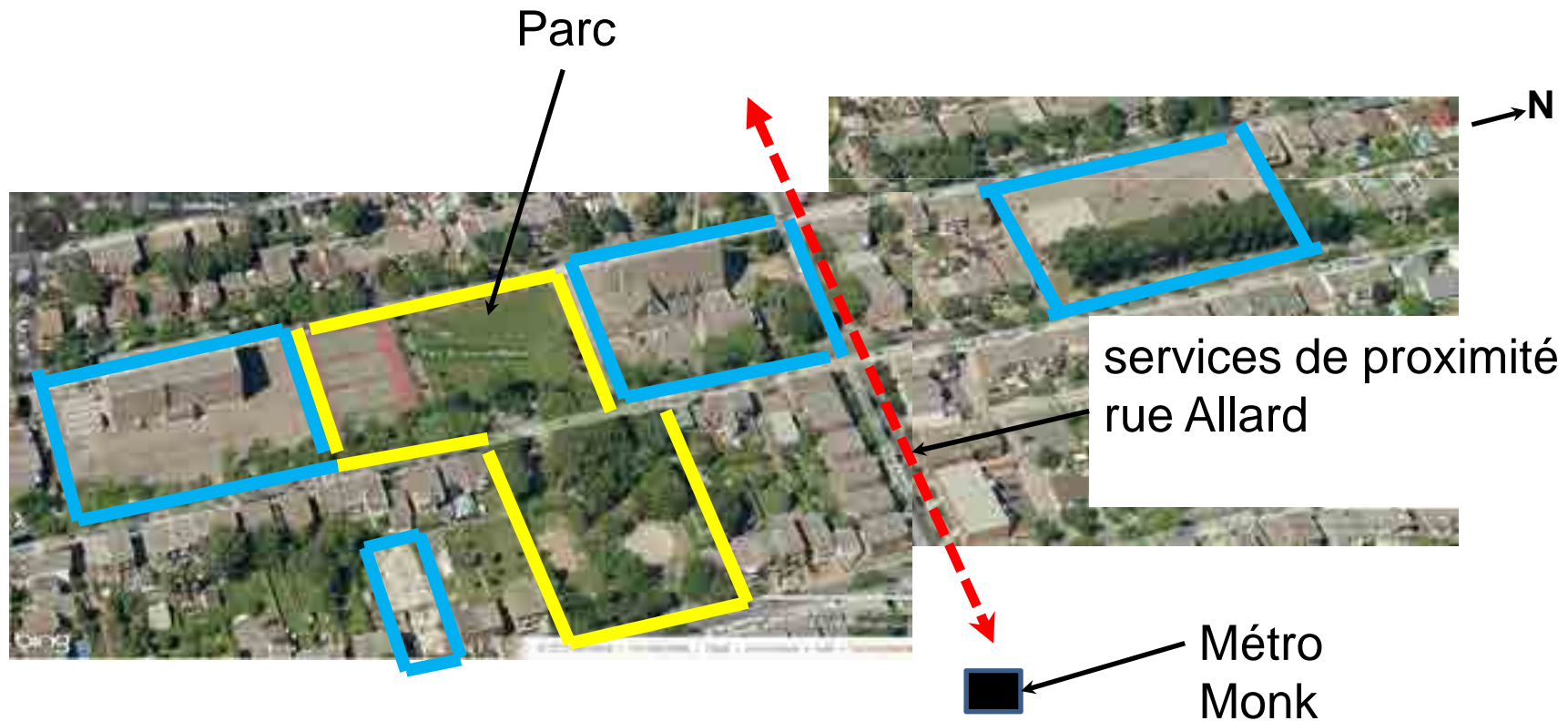
1-Que devons-nous faire?

- Ouvrir les pistes cyclables du 20 mars au 15 décembre
- Agrandir le réseau blanc des pistes cyclables



1-Que devons-nous faire?

- Consolider des noyaux villageois



1-Que devons-nous faire?

- Consolider des noyaux villageois



rue Allard

1-Que devons-nous faire?

- Création de corridors verts



1-Que devons-nous faire?

- Création de corridors verts



1-Que devons-nous faire?

- Créer des corridors verts pour favoriser:
 - la biodiversité,
 - la détente,
 - la contemplation,
 - l'activité physique,
 - la densification.

2-Interventions

- Exemple de densifications à LaSalle-Émard-Côte-St-Paul

2.1-Interventions à faire



2.1-Interventions à faire

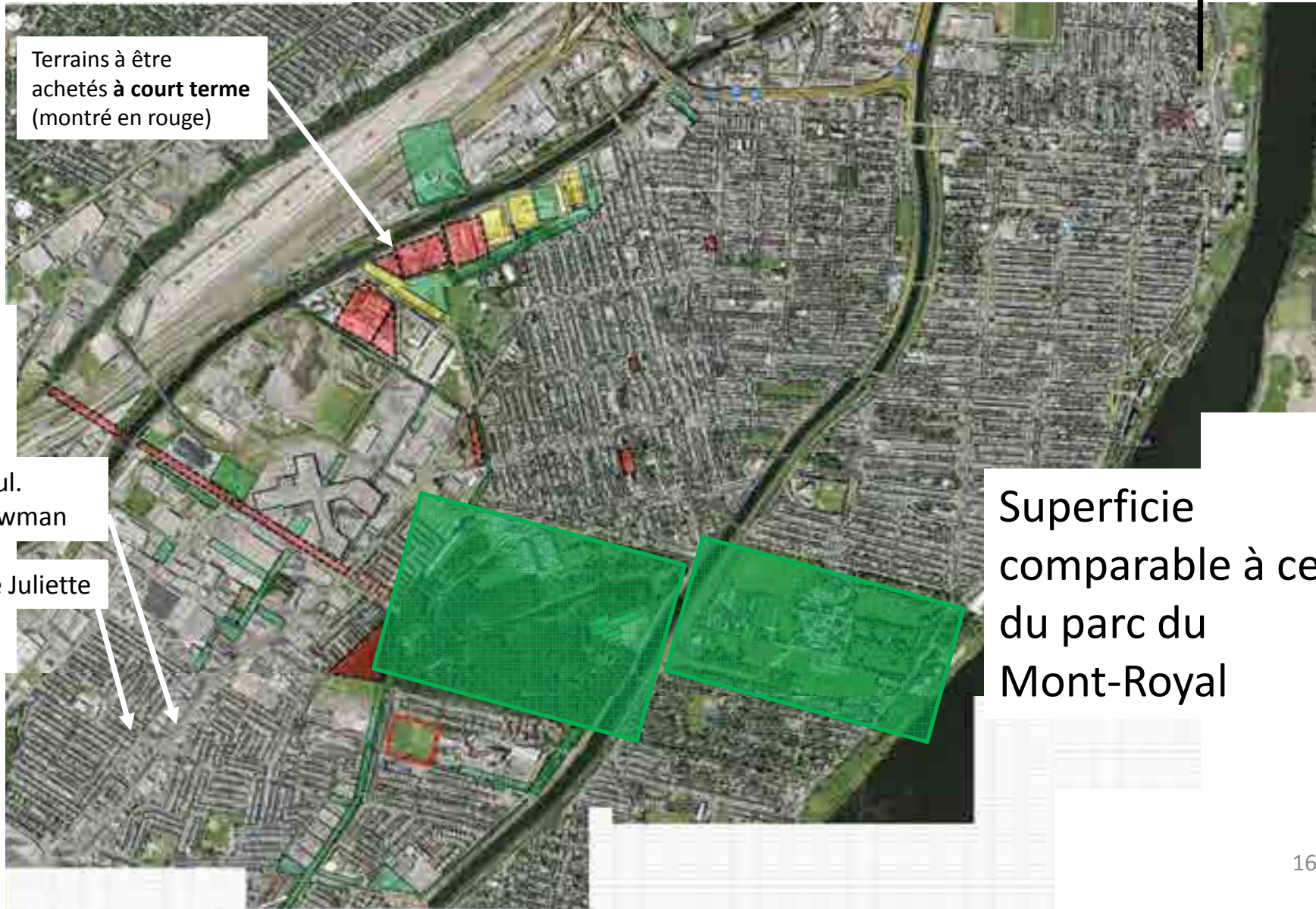


Terrains à être
achetés à **court terme**
(montré en rouge)

Boul.
Newman

rue Juliette

Superficie
comparable à celle
du parc du
Mont-Royal



2.1-Interventions à faire



Corridor vert,
Senkus

Une biodiversité
absente



2.1-Interventions à faire

Corridor vert Senkus



2.1-Interventions à faire

Corridor vert Senkus

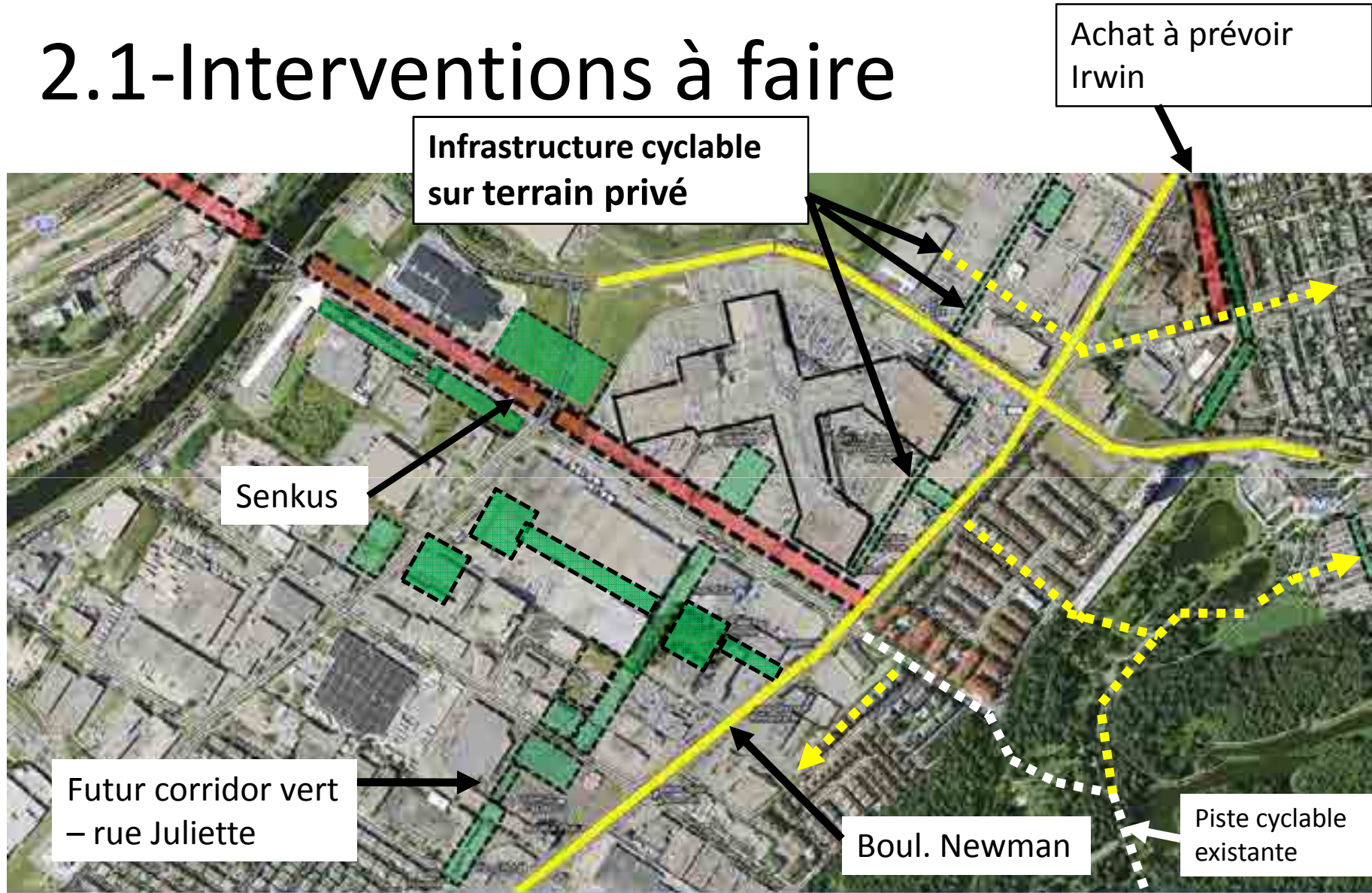


2.1-Interventions à faire

Corridor vert Senkus

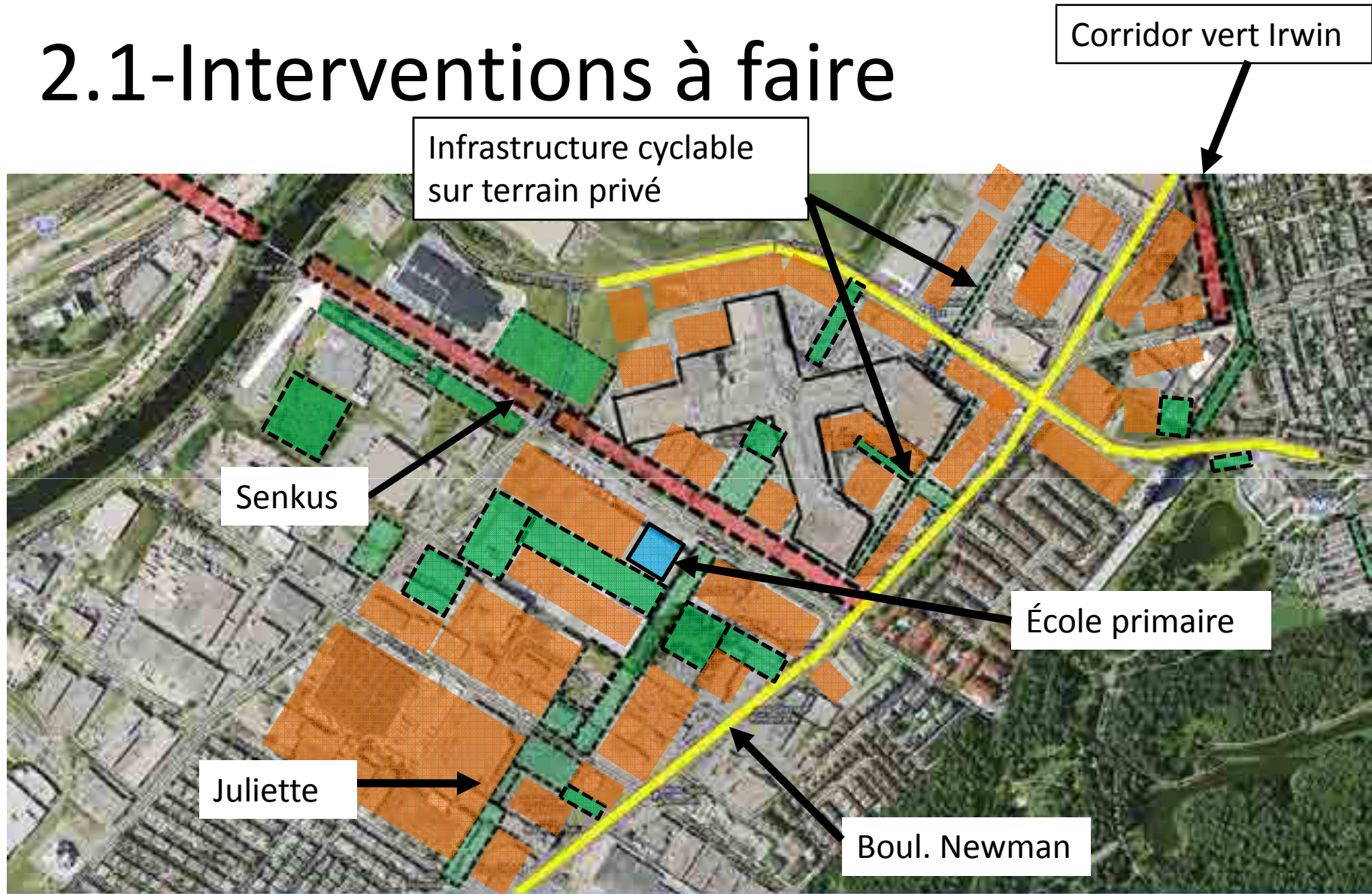


2.1-Interventions à faire



Vue en plan, LaSalle – Infrastructures cyclables et parcs proposées

2.1-Interventions à faire



Vue en plan, LaSalle - Densification

2.1-Interventions à faire

- Création de corridors verts sur la rue Juliette la rue Senkus et Irwin

La création d'une infrastructure verte au moyen de corridors vert publique est nécessaire avant tout processus de densification.



2.2-Interventions à faire

- Centres commerciaux:



Pole Angrignon 2004 – Absence de trottoirs

2.2-Interventions à faire

- Centres commerciaux:

Obliger la mise en place d'une infrastructure cyclable et piétonnière de qualité sur les terrains privés des grands centres commerciaux



2.2-Interventions à faire

- Conclusions :

- + d'infrastructures cyclables et piétonniers
- + de corridors verts
- + densification
- d'automobiles

2.2-Interventions à faire

- La création d'espaces verts jumelés avec de la densification s'inscrit dans la politique du PMAD et du plan de transport
- Des liens piétonniers entre le canal Lachine et le fleuve sont souhaités

Note. PMAD = Plan métropolitain d'aménagement et de développement

3- Actions à prendre

3- Actions à prendre

Parc St-Jean-de-Matha



3- Actions à prendre

Parc St-Jean-de-Matha



Jean-Louis Millette et Paul Buissonneau 1956



3- Actions à prendre

Parc St-Jean-de-Matha



3- Actions à prendre

Parc St-Jean-de-Matha

- Que faire pour que le parc redevienne un milieu de vie?

Conclusions

-Avoir un OSBL **motivé** et **compétent** pour susciter un engagement de la communauté

3- Actions à prendre

Parc St-Jean-de-Matha

- Que faire pour que le parc redevienne un milieu de vie?

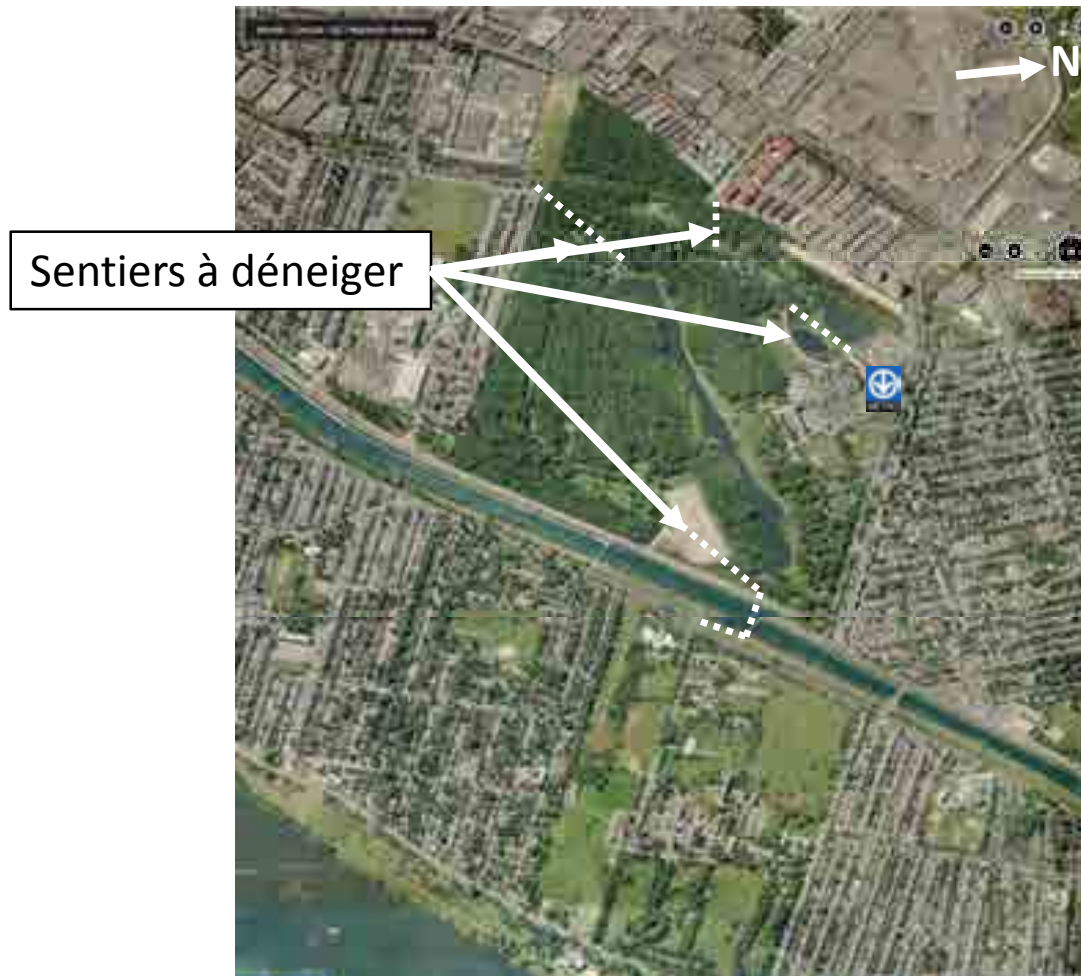
Conclusions

-Avoir un OSBL motivé et compétent pour susciter un engagement de la communauté

-Acheter le parc qui appartient à la paroisse

3- Actions à prendre

- **Déneiger des sentiers**



Parc Angrignon

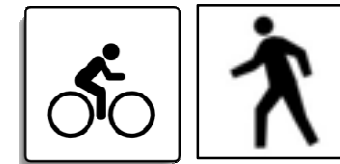


3- Actions à prendre

- **Créer des nouveaux liens**



Parc Angrignon



Un environnement urbain plus favorable



Boul. Newman

Un environnement urbain plus favorable



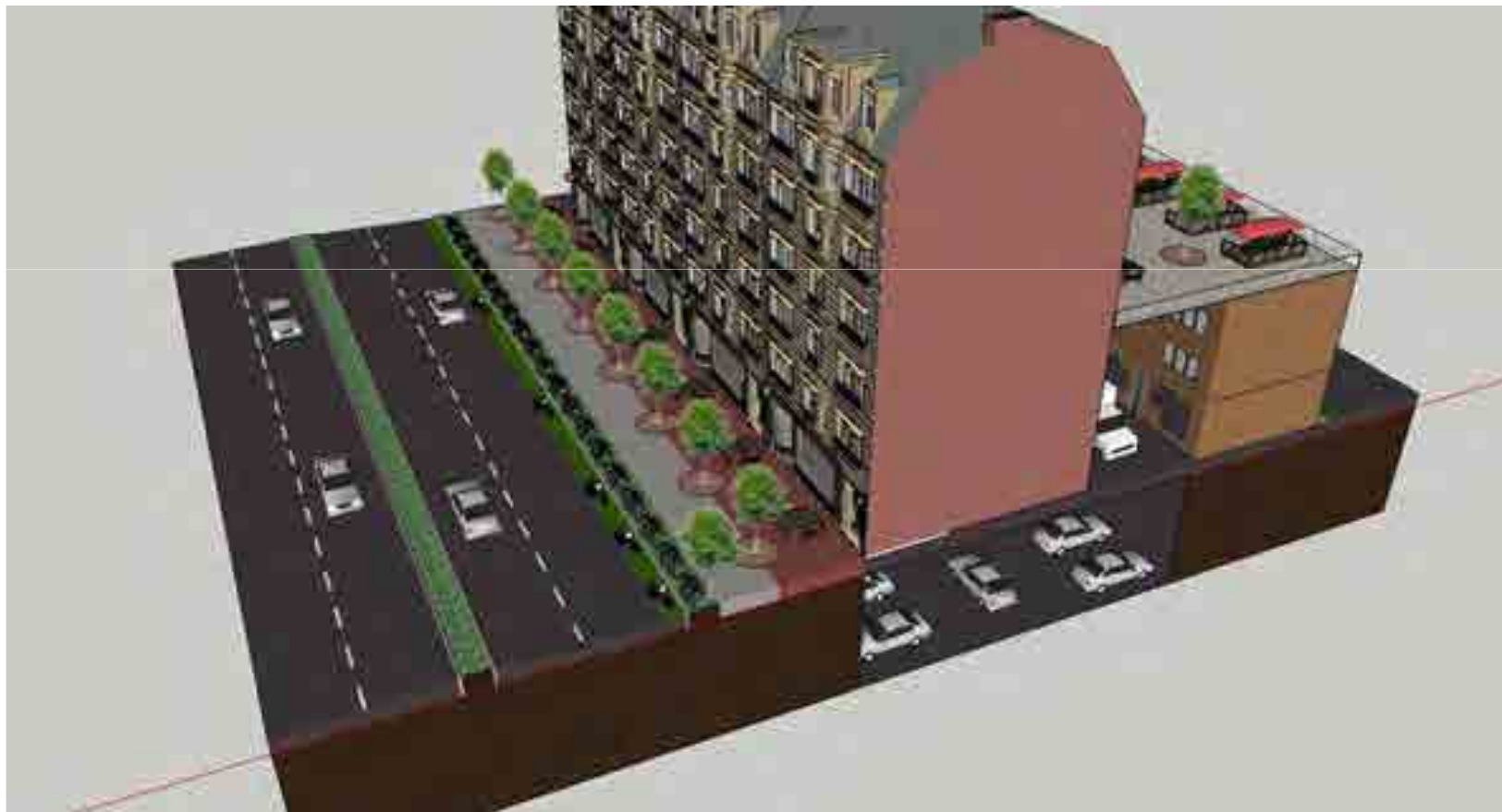
Boul. Newman - Nouvelle position du trottoir

Un environnement urbain plus favorable



Boul. Newman (entre les rues Thierry et Lapierre)

Un environnement urbain plus favorable



Boul. Newman - Nouvelle configuration du bâti urbain

Un environnement urbain plus favorable



Un trottoir de type boulevard - Ken Greenberg ; www.forumurba2015.com

Augmenter les espaces verts publiques

– Est-ce possible?

6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?

En instaurant un programme d'acquisition de terrains vagues ou de terrains institutionnels

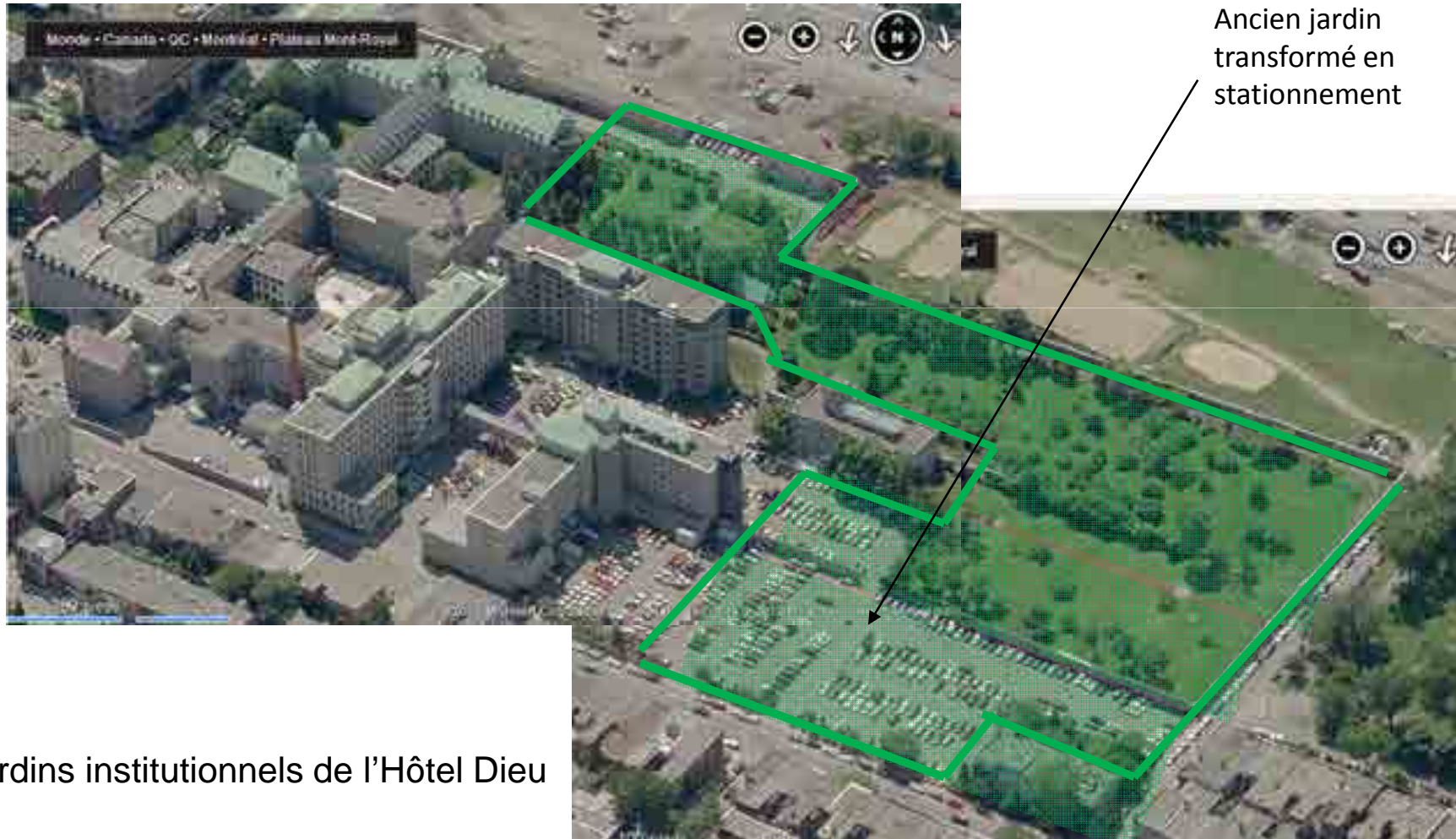
6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?

En instaurant un programme d'acquisition de terrains vagues ou de terrains institutionnels



Hôtel Dieu de Montréal

6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?



Jardins institutionnels de l'Hôtel Dieu

6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?



Proposition de parcs dans St-Henri

Réactualisation du mémoire fait par le Regroupement pour des voies réservées
Forum citoyen du 7 juin 2010 sur l'aménagement des abords du canal Lachine

6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?

Proposition d'édifices significatifs
comme porte d'entrée dans le
quartier



Griffintown , photo La Presse



Bibliothèque de Tromsø
<http://bastienl.wordpress.com/category/uncategorized/page/2/>

Proposition de création de parcs

4- Réaménagement urbain de l'Église et de Roberval

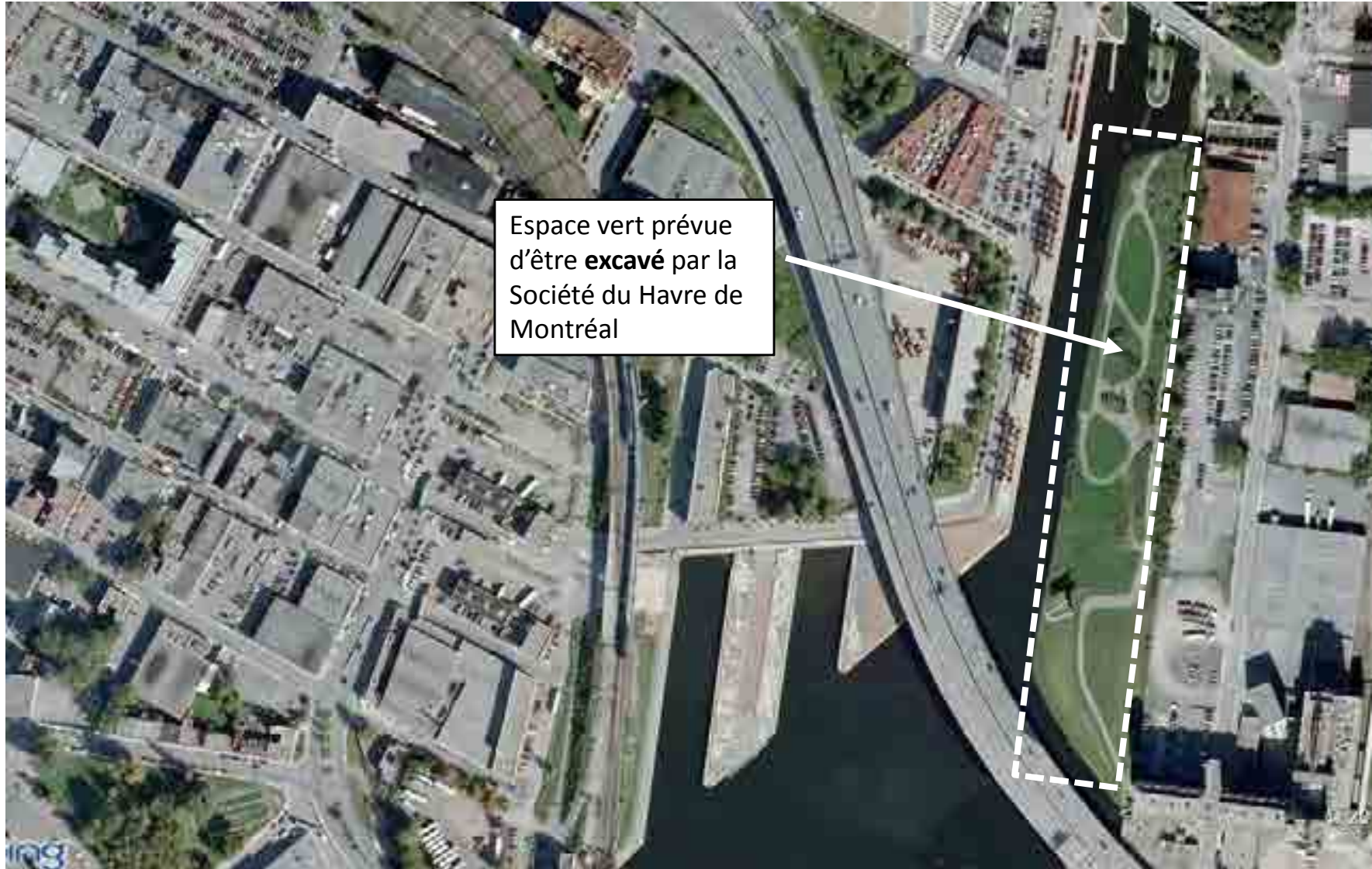
6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?



Espace vert
prévue d'être
excavé par la
Société du
Havre de
Montréal

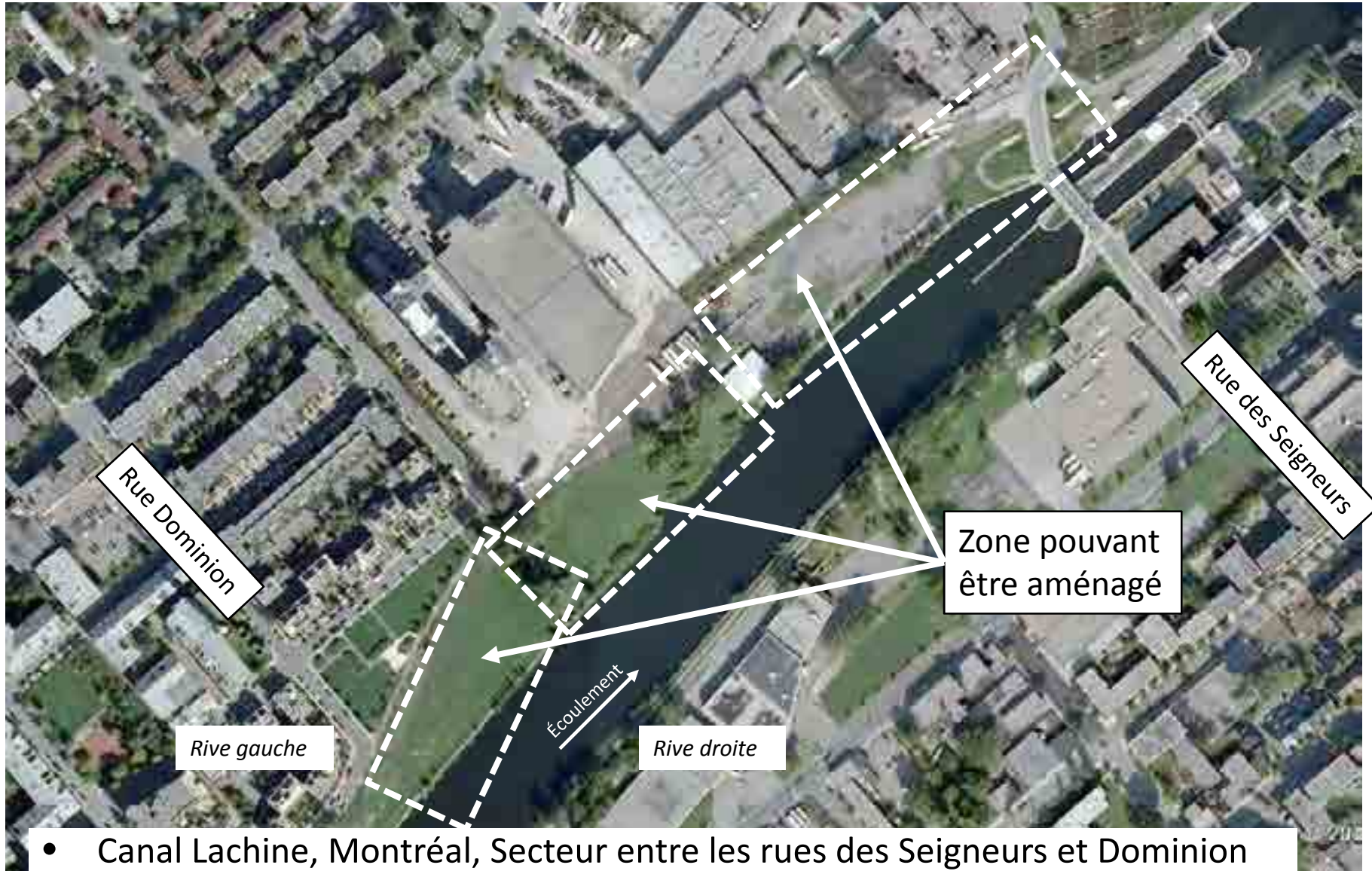


- Canal Lachine, Bassin Peel –Proposition par la Société du Havre



- Canal Lachine, Bassin Peel – Proposition par la Société du Havre

6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?



6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?



8a- Parc paroissial St-Jean-de-Matha, rue d'Aragon

Ces trois parcs paroissiaux ou terrains verts appartiennent aux citoyens via les Conseils de Fabrique des paroisses.

Afin de pérenniser l'existence de ces espaces verts, nous recommandons à la Ville de les acheter



8b- Parc paroissial St-Jean-de-Bosco, rue Springland



8c-Terrain vert de l'église unie Central Korean, rue Hadley

6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?

Utiliser les terrains de l'Institut Douglas



6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?

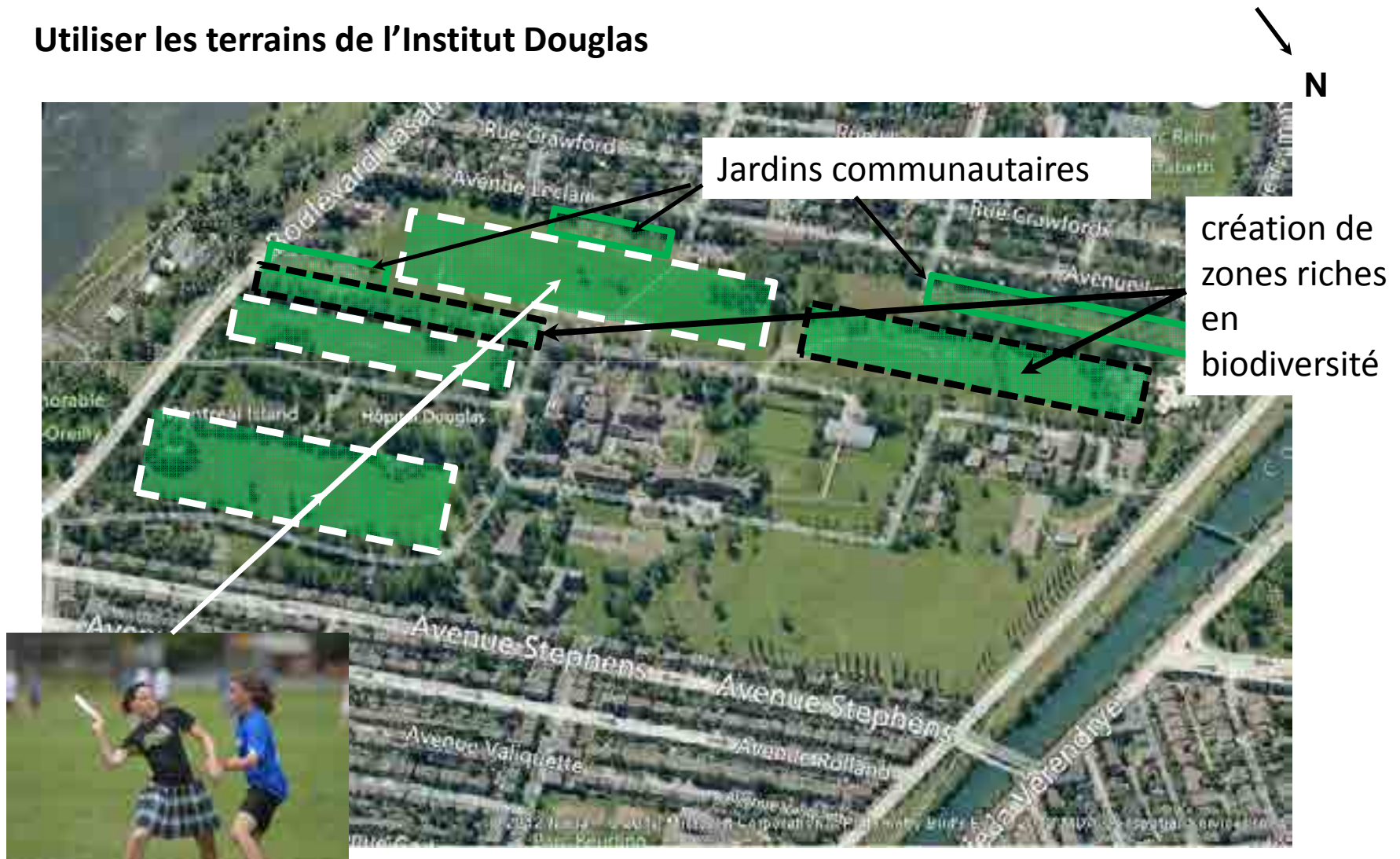
Utiliser les terrains de l'Institut Douglas



Ultimate frisbee

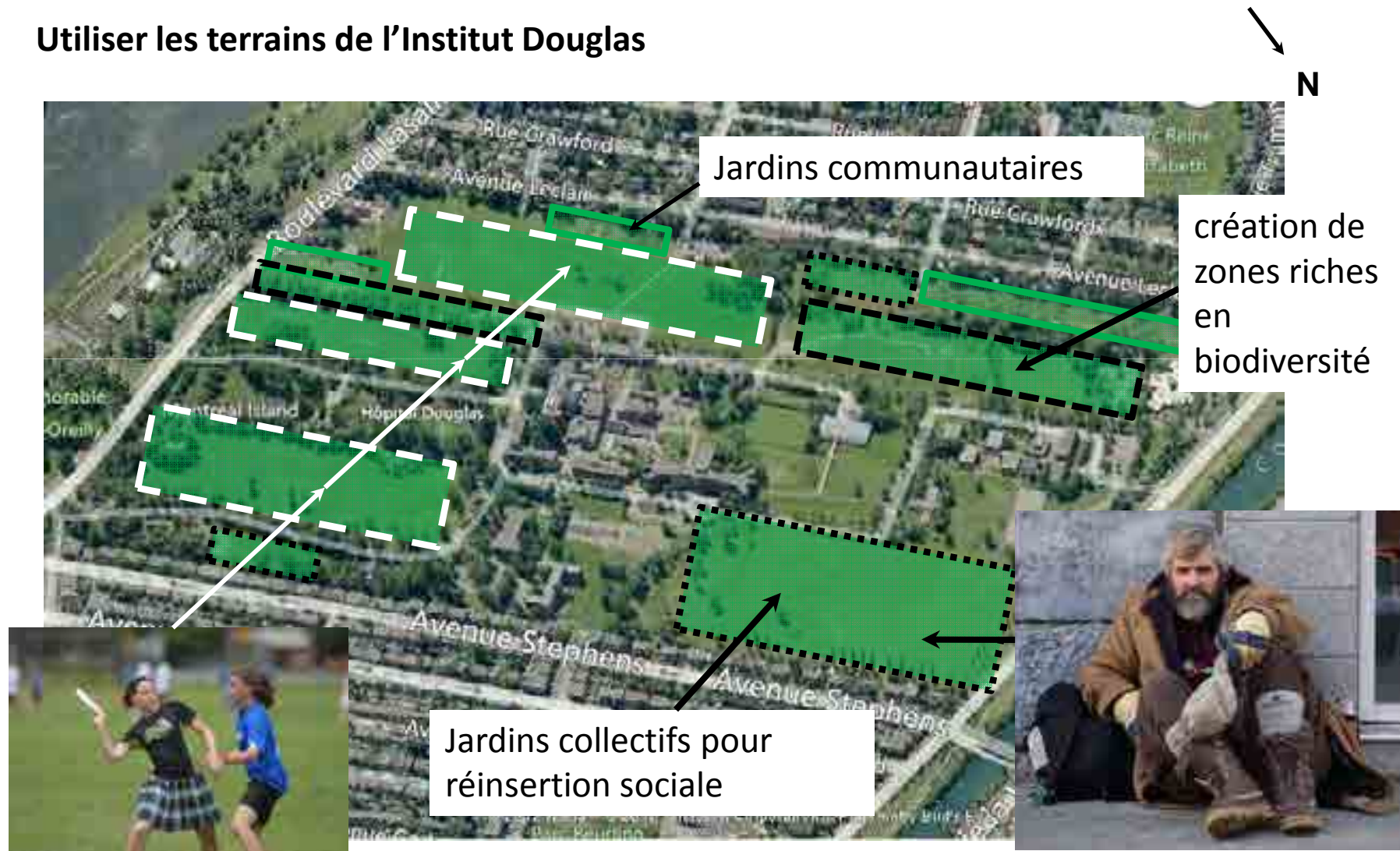
6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?

Utiliser les terrains de l'Institut Douglas



6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?

Utiliser les terrains de l'Institut Douglas



6• D'autres espaces publics sont-ils possibles?

- Programme d'acquisition de terrains vagues ou de terrains institutionnels
 - Nous proposons un programme par étapes:
 - court terme,
 - moyen terme,
 - long terme.
- Nous recommandons la mise en réserve foncière de terrains pour empêcher la spéculation.
- Nous recommandons de favoriser la prise en charge des espaces institutionnels par des groupes communautaires pour animer ces lieux afin que le publique puisse s'appropriier ces lieux semi-publics des grands ensembles institutionnels.

Conclusion



L'étang principal à l'automne, parc Angrignon

Photo Claude Bélanger , Les Amis du parc des Rapides

Conclusion

Des espaces verts publiques, des jardins institutionnels, des parcs sont une richesse pour la ville. Il est important qu'un aménagement adéquat soit fait qui permet aux citoyens de se les approprier et de les animer.

Dans le Sud-ouest de l'île de Montréal, nous avons la chance unique de:

- créer des liens entre le fleuve et la falaise St-Jacques,
- créer un programme **d'acquisition de terrains afin de** consolider des noyaux villageois avec l'outil des corridors verts,
- faire des acquisitions par étapes.

Conclusion

Favoriser la prise en charge par des OSBL de l'animation des parcs et des terrains institutionnels est un facteur important dans la pérennisation des espaces verts.

Une prise en charge de ces espaces favorise l'établissement de clubs sportifs, de groupes communautaires, d'associations de jardinage, de danse sociale, etc. L'aspect social de l'animation des parcs est très important.

Montréal est à une étape charnière qui influencera la qualité de vie de ces citoyens pour les prochains 100 ans.

Conclusion

Saurons nous construire la ville de demain?



Annexes

- Annexe 1 Carte de liens cyclables proposées pour le Sud-Ouest
- Annexe 2 Exemples de corridors verts
- Annexe 3 Aménagements dans le parc Angrignon
- Annexe 4 Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs

Références photographiques

Page 5 et 6

Foule: Site internet - CBC - Toronto
Cycliste 7 Vélo Québec - Vélo Chic

Page 7

Cycliste : Plan du quartier vert NDG Sud-est : Centre d'écologie urbaine – Quartier vert

Page 8

Cycliste en hiver, velo4saisons.org

Page 11

Coulée verte, parc Henri Fabre; Evry, France

<http://evry-daily-photo.blogspot.ca/2011/11/la-coulee-verte-en-automne-2.html>

Page 19 et 20

Photo: Highline, New York ; Epoch Times

Page 30

Théâtre La Roulotte

Jean-Louis Millette et Paul Buissonneau 28 août 1956

Photo de spectateurs Théâtre de la Roulotte, 1970. Astérix et ses romains

Archives de la Ville de Montréal (VM105,SY,SS3,D178)

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5238,19041562&_dad=portal&_schema=PORTAL&annee=1970

Page 31

Activités sportives parc St-Jean-de-Matha

Tennis : www.atsom.net/

Page 39

boul. Newman - Modèle 3D par H.Bertrand

Page 40

Trottoir de type boulevard - Ken Greenberg ;

www.forumurba2015.com

Page 43

Hôtel Dieu de Montréal; Dubuisson.blogspot.ca

Page 54

Itinérant, photo par :Patrice Léonard

<http://vivreauquebec.wordpress.com/category/itinerants>

Page 56

Étang du parc Angrignon, Claude Bélanger, Les Amis du parc des Rapides

Page 59

Exercice dans un parc, Cardio Plein-air www.cardiopleinair.ca

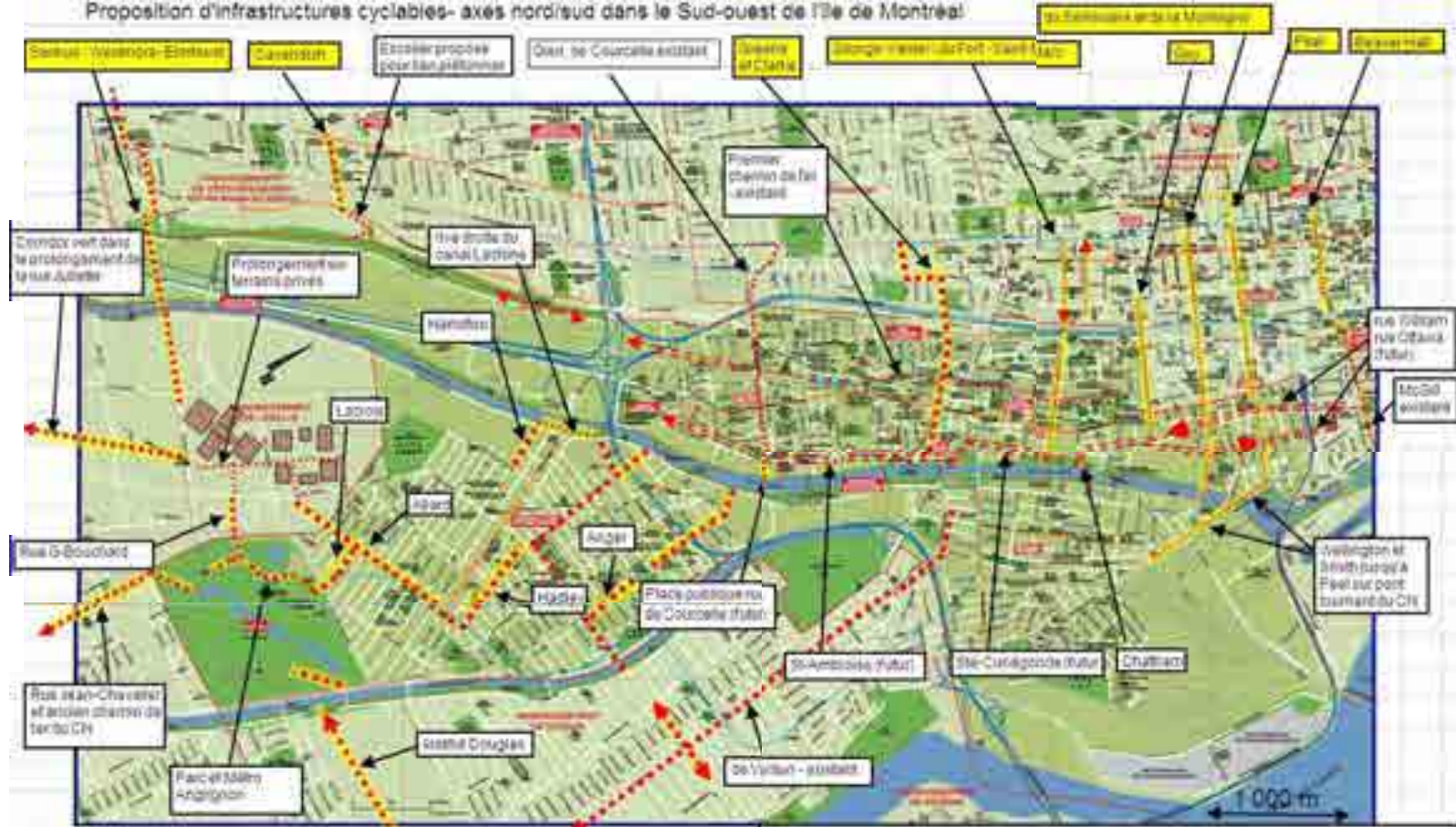
Annexe no 1

Carte de liens cyclables proposées pour le Sud-Ouest

Nombre de pages: 1 page

Réf. Alliance des piétons et des cyclistes du Sud-Ouest de Montréal

Proposition d'infrastructures cyclables- axes nord-sud dans le Sud-ouest de l'île de Montréal



- Légende**
- Infrastructure cyclable proposée (axe nord-sud)
 - Infrastructure cyclable déjà existante
 - Infrastructure cyclable sur terrains privés ou institutionnels
 - Infrastructure cyclable proposée (axe est-ouest)

Croquis no 4 - Réseau cyclable dans le Sud-ouest - Axes Nord/Sud proposés

Référence cartographique: Carte de la ville de Montréal

Par: Alliance des Piétons et Cyclistes du Sud-Ouest de Montréal - APCSOM 3 juillet 2012

Annexe no 2

Exemples de corridors verts

Nombre de pages: 17 pages

Annexe 2 – Exemples de corridors verts

- Stockholm, Suède, gare Nora



http://www.forumurba2015.com/2.1_liste_conferences_2010.html (Suède).
Par: Suzanne Dufresne, Stockholm

Annexe 2 – Exemples de corridors verts

- Stockholm, Suède, gare Nora



Annexe 2 – Exemples de corridors verts

- Trame verte, Sud-Ouest de l'île de Montréal



Héritage Laurentien, 2011 – Mémoire au PMAD

http://projet.pmad.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/memoire/M058_Heritage-Laurentien_Memoire.pdf

Par: Patrick Asch, Héritage Laurentien

Annexe 2 – Exemples de corridors verts

- Canal Lachine, Montréal, coin de l'Église et St-Patrick

Mise en valeur de l'ancien édifice Dominion Textile par la création d'un parc



Mémoire, juin 2007

Par: Regroupement pour des voies réservées

Annexe 2 – Exemples de corridors verts

- Canal Lachine, Montréal, d'Argenson et voie du CN



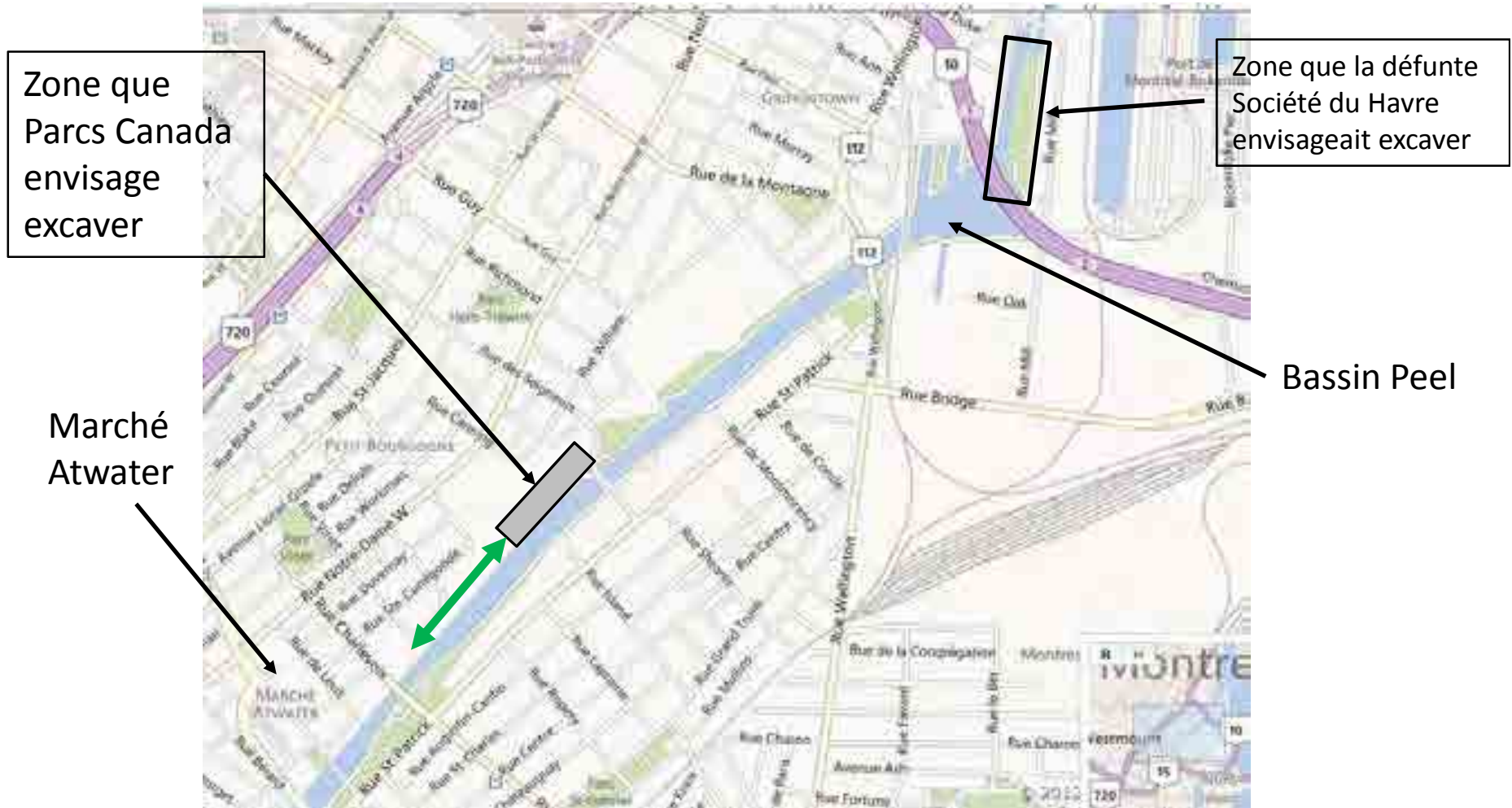
Carte du secteur au sud du Marché Atwater

Mémoire, juin 2007

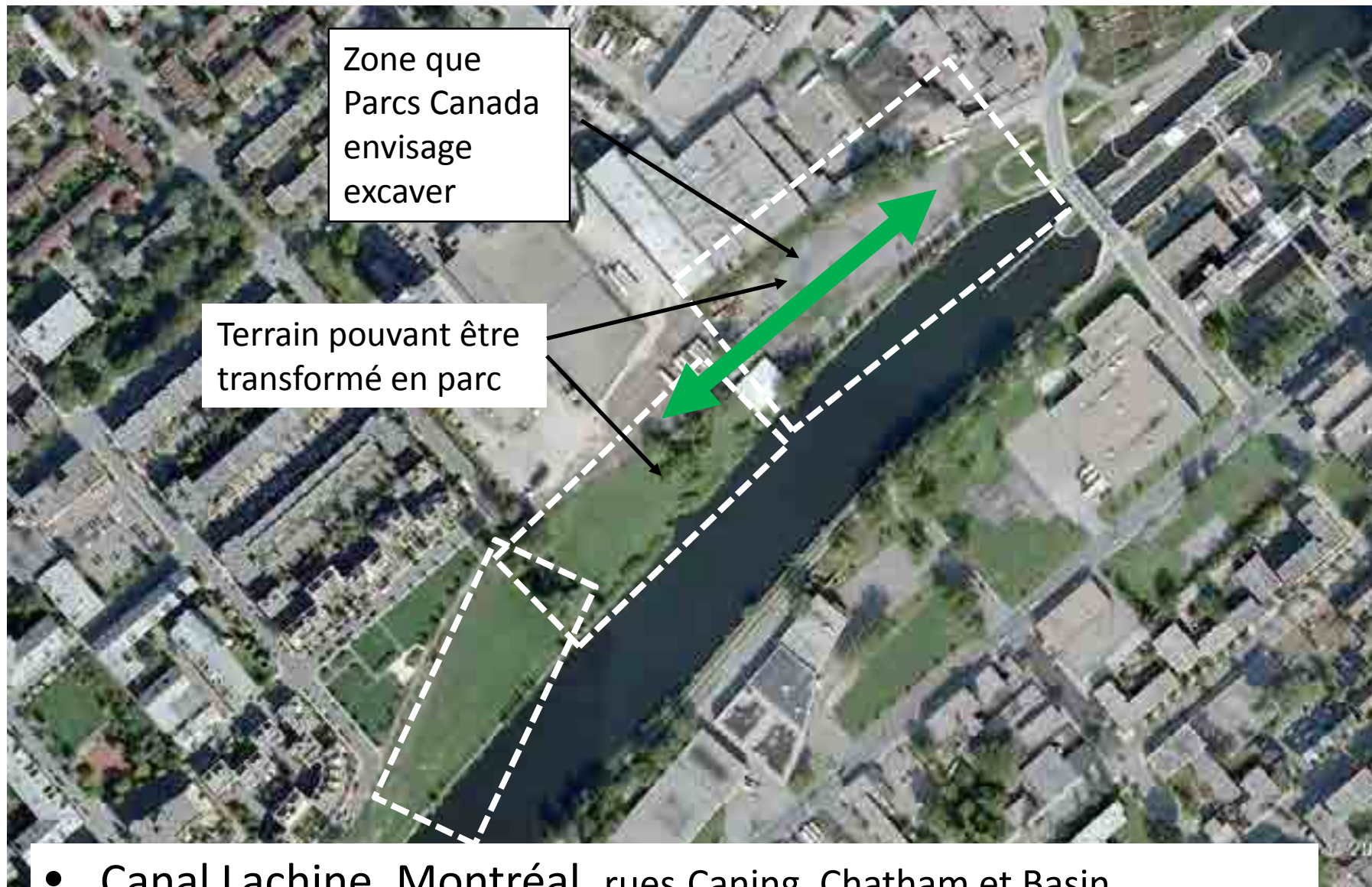
Par: Regroupement pour des voies réservées

Annexe 2 – Exemples de corridors verts

- Canal Lachine, Montréal, entre le bassin Peel et le marché Atwater



Annexe 2 – Exemples de corridors verts



Infrastructure piétonnière et cyclable proposée sur la rue Greene



Aménagement possible du Square Lionel-Groulx



Square Dominion et Place du Canada

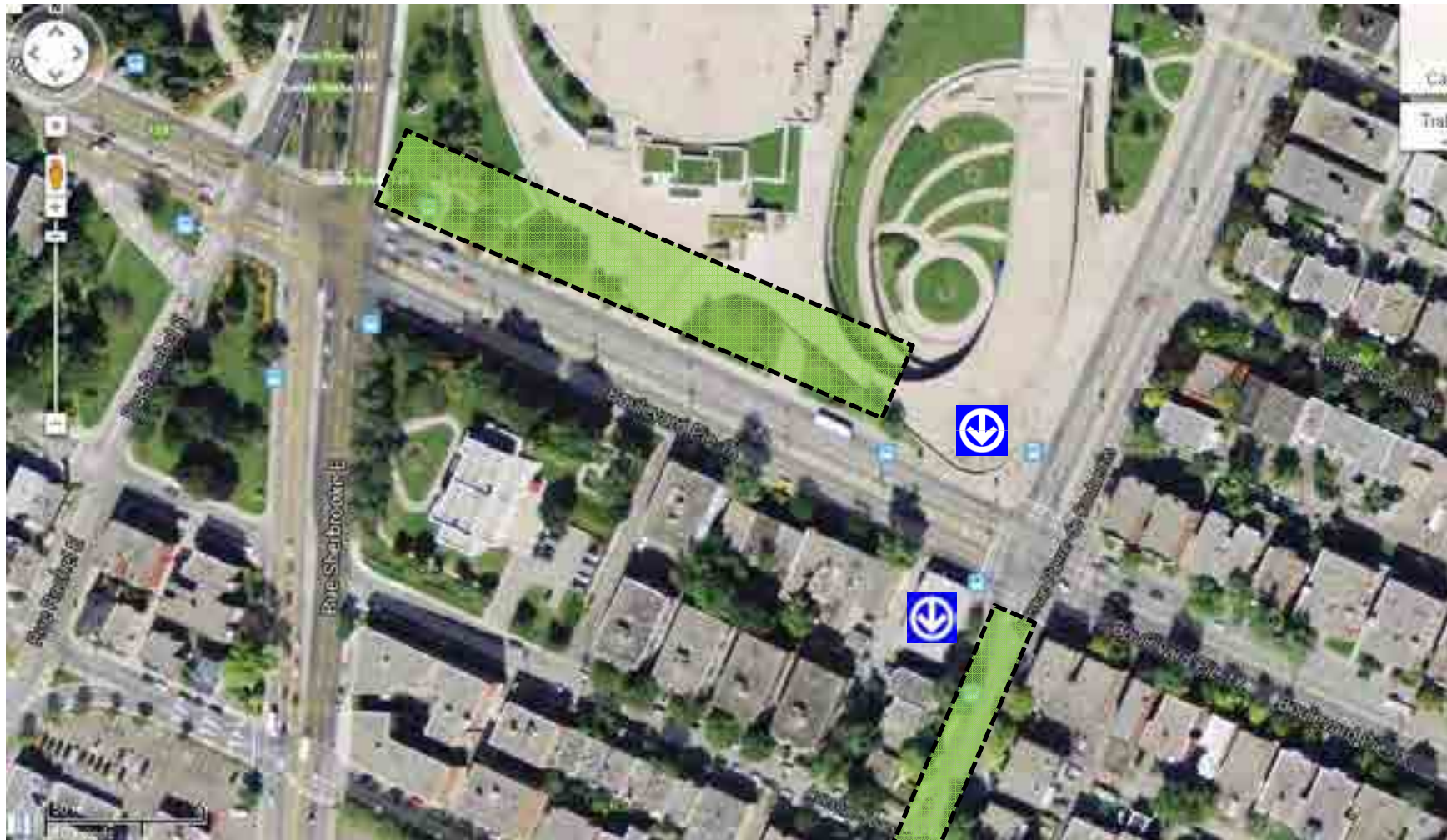
Lien entre le Jardin botanique et le métro Pie-IX

Lien entre le Jardin botanique et le métro Pie-IX



Création d'un lien piétonnier et vert entre le Jardin botanique et le métro Pie-IX

Lien entre le Jardin botanique et le métro Pie-IX



Collège Maisonneuve

Lien entre le Jardin botanique et le métro Pie-IX

Le MUR



Un lien piétonnier de qualité entre le Jardin botanique et le métro Pie-IX est attendu depuis longtemps! Prolongeons le Jardin botanique jusqu'au métro!

Lien entre le Collège de Maisonneuve et le métro Pie-IX



Tous les matins, 5 000 collégiens marchent sur un trottoir pas suffisamment large

Lien entre le Collège de Maisonneuve et le métro Pie-IX



Tous les matins, 5 000 collégiens marchent sur un trottoir pas suffisamment large.

Lien entre le Collège de Maisonneuve et le métro Pie-IX

Bien qu'il y a maintenant une infrastructure cyclable sur ce tronçon de rue,
un meilleur partage de la rue serait souhaité pour permettre aux piétons d'avoir, eux aussi, une infrastructure adéquate et agréable à utiliser!

Annexe no 3

Aménagements dans le parc Angrignon

Nombre de pages: 19 pages

Annexe no 3- Aménagements dans le parc Angrignon



L'étang principal à l'automne

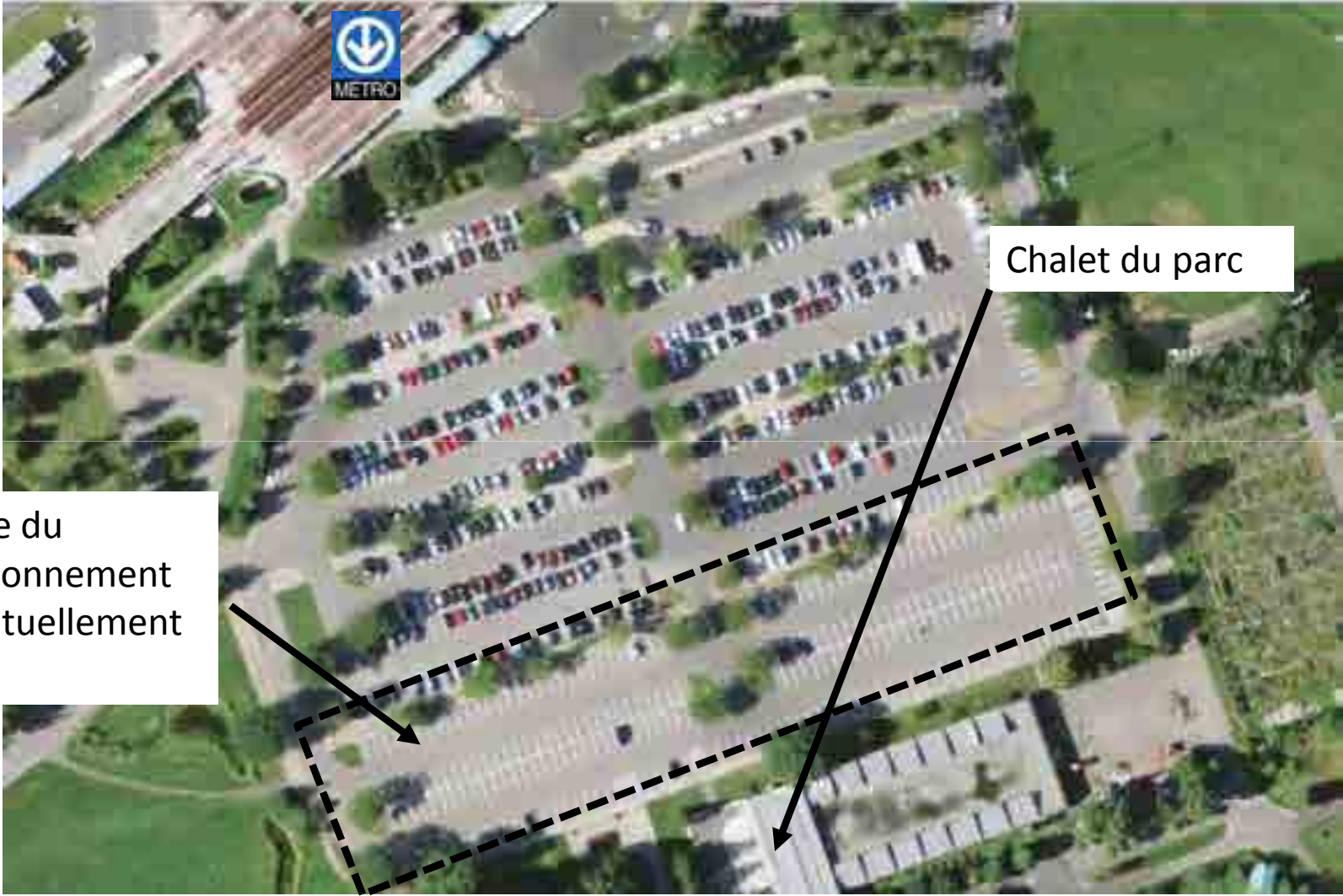
Photo Claude Bélanger , Les Amis du parc des Rapides

Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon



Vue aérienne du parc - Zone du métro

Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon



Détail du stationnement du métro Angrignon

Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon



Accès au chalet principal à partir du métro – Actuellement

Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon



Accès au chalet principal à partir du métro – Proposé

Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon

Accès au chalet principal

Piste cyclable rue Lacroix



Lien piétonnier manquant

Création d'une zone multifonctionnelle



21 juin à septembre



Création d'un jardin collectif

Vue en plan – Aménagement proposé

Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon



Actuel



Proposé

Stationnement squattée par les employés de la STM

Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon

- Rendre accessible le parc



Parc Angrignon



Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon

- Rendre accessible le parc



Parc Angrignon



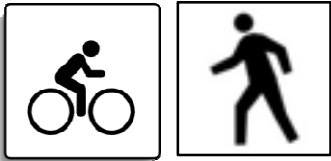
Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon

- **Créer des liens**

Déneiger certains sentiers

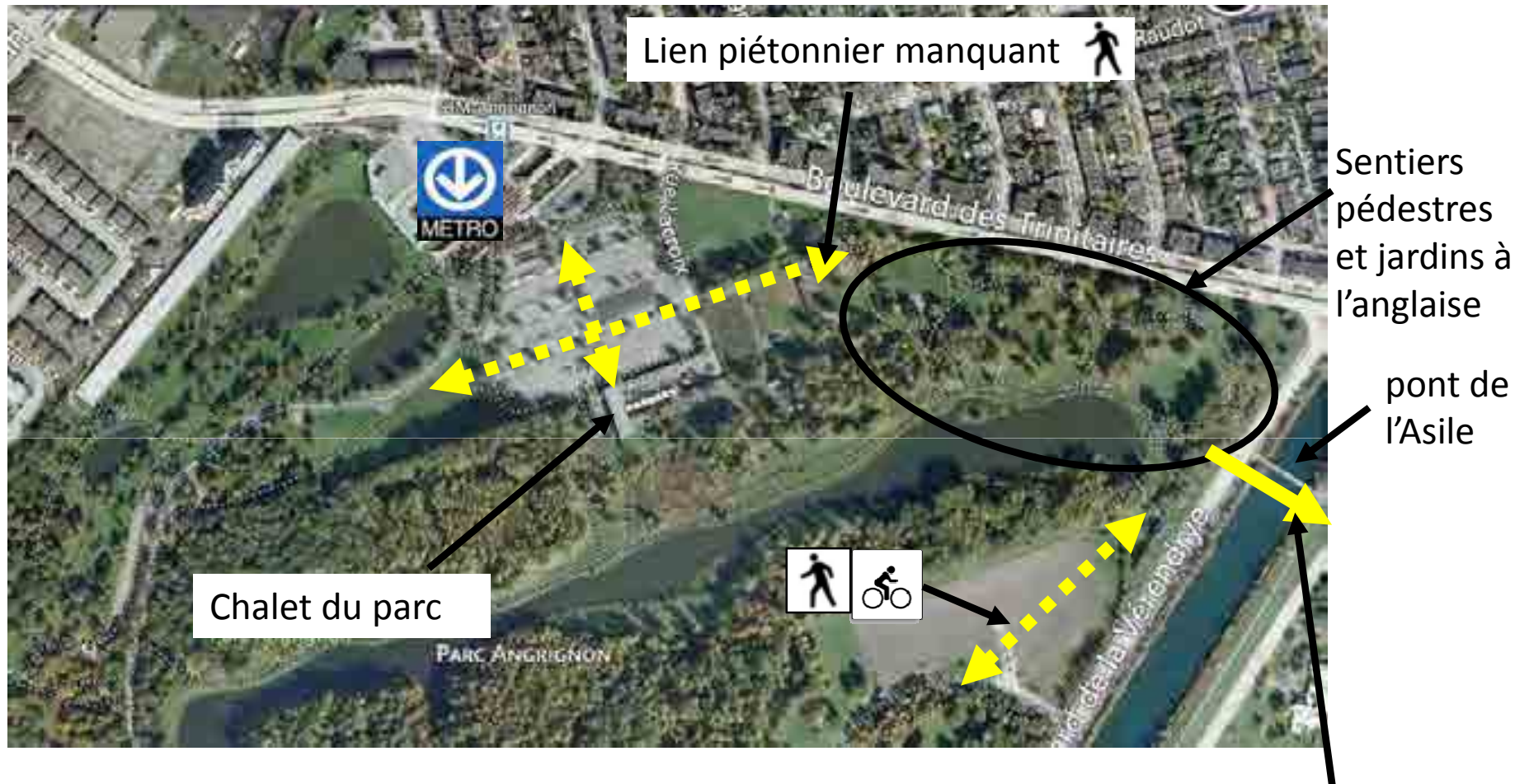


Parc Angrignon



Rues Lacroix et Allard
Infrastructures cyclables proposées

Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon



Vue aérienne du parc
- Liens piétonniers manquants

Lien vers le fleuve via
les terrains de l'Institut
Douglas

Lien entre le métro Angrignon et le Fleuve en passant par l'Institut Douglas



Station de métro
Angrignon

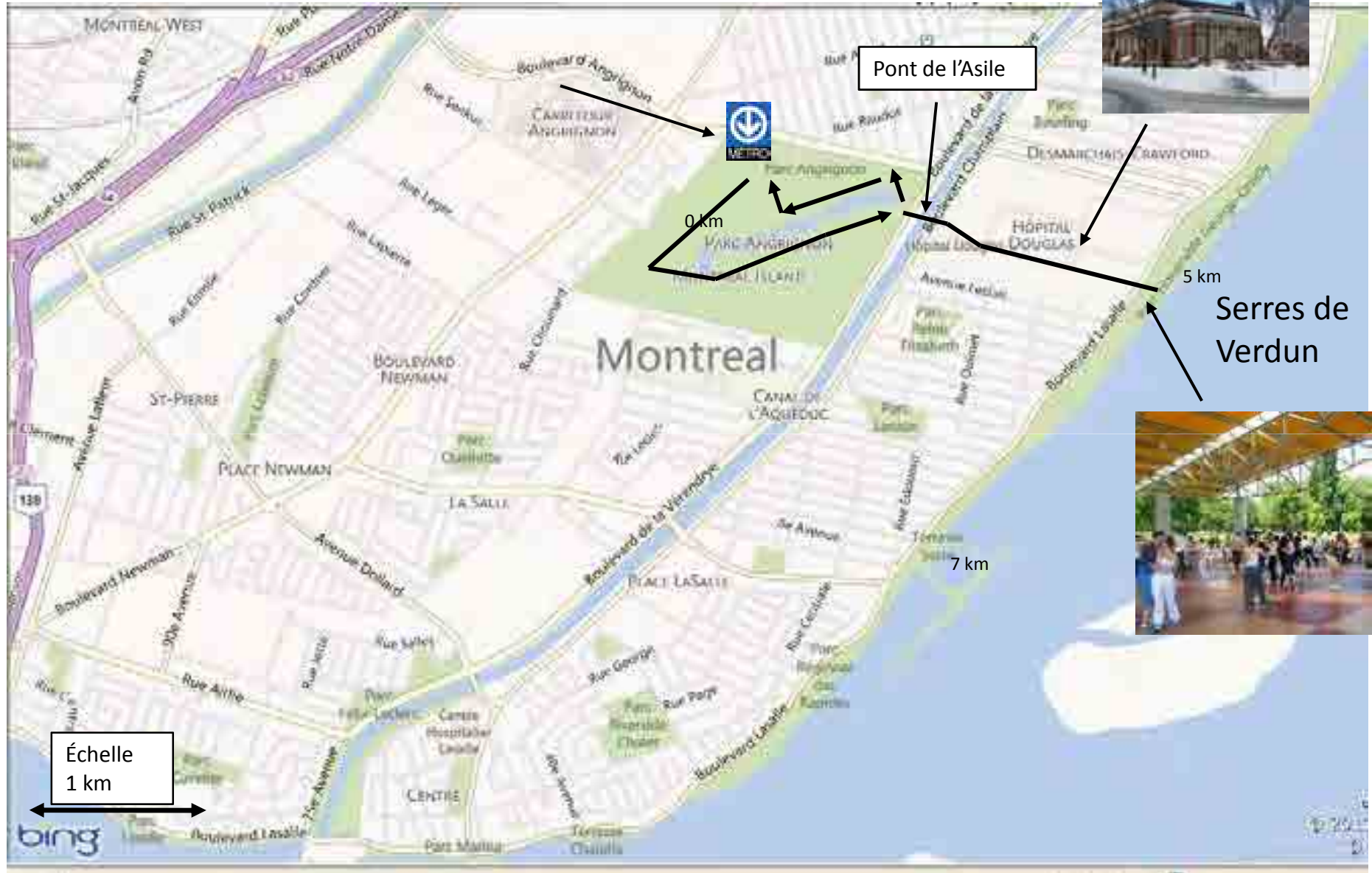


Institut Douglas



Serres de Verdun

Randonnée pédestre métro Angrignon au Fleuve



Randonnée familiale de ski de fond et de raquettes du 10 février 2013



Les Amis du parc Angrignon

Course populaire du parc Angrignon



29 septembre 2013



Les Amis du
parc Angrignon

Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon

Conclusion



Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon

Conclusion



- Le parc Angrignon a été aménagé dans les années soixante où l'on considérait d'avoir des infrastructures routières dans un parc comme plus important que des aménagements pour les piétons et les cyclistes.
- Avec la venue de l'engouement des vélos, nous recommandons une réflexion sur le type de revêtement des sentiers pédestres pour bien séparer la fonction vélo, comme mode de transport, et la marche récréative et familiale dans le parc Angrignon.

Annexe - Aménagements dans le parc Angrignon

Conclusion



- Nous recommandons que les mêmes principes de réduction des infrastructures routières qui ont été appliqués tout dernièrement au parc Laurier et au parc du mont-Royal soient appliquées au parc Angrignon.
- Nous recommandons à la ville de Montréal de prendre une entente avec le Ministère de la santé et des services sociaux pour que les citoyens puissent accéder au fleuve St-Laurent à pied et en vélo à partir du métro Angrignon via les terrains de l'institut Douglas.

Annexe no 4

Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs

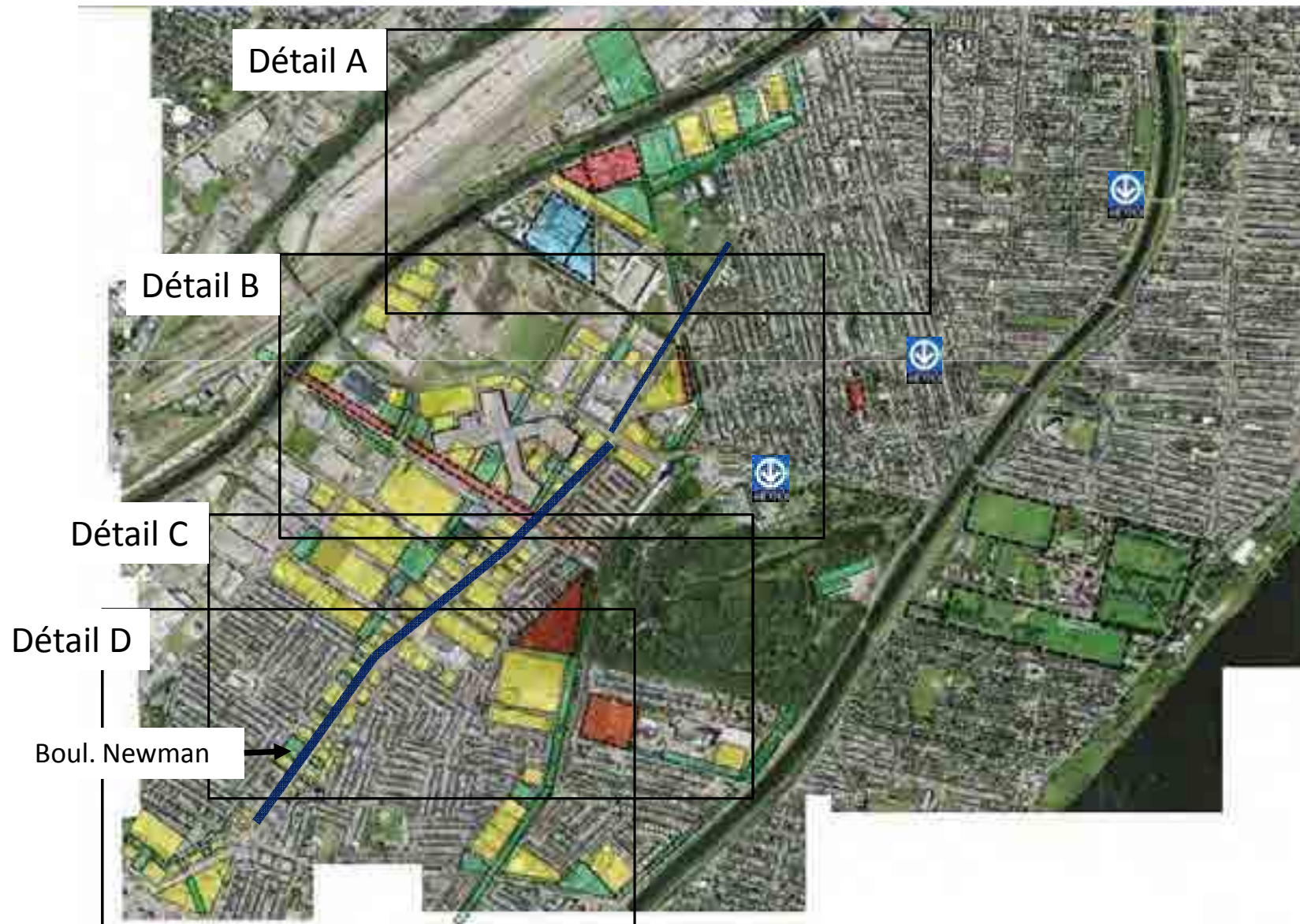
Nombre de pages: 12 pages

Annexe no 4

- Densification dans le Sud-Ouest de l'île de Montréal et création de parcs

L'arrondissement du Sud-Ouest et LaSalle possèdent de grandes superficies de terrains industriels qui peuvent être requalifiés pour des usages mixtes, créant des zones d'emplois et d'habitations.

Annexe - Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs



Annexe - Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs

Nouveau parc -Terrain à acquérir à court terme

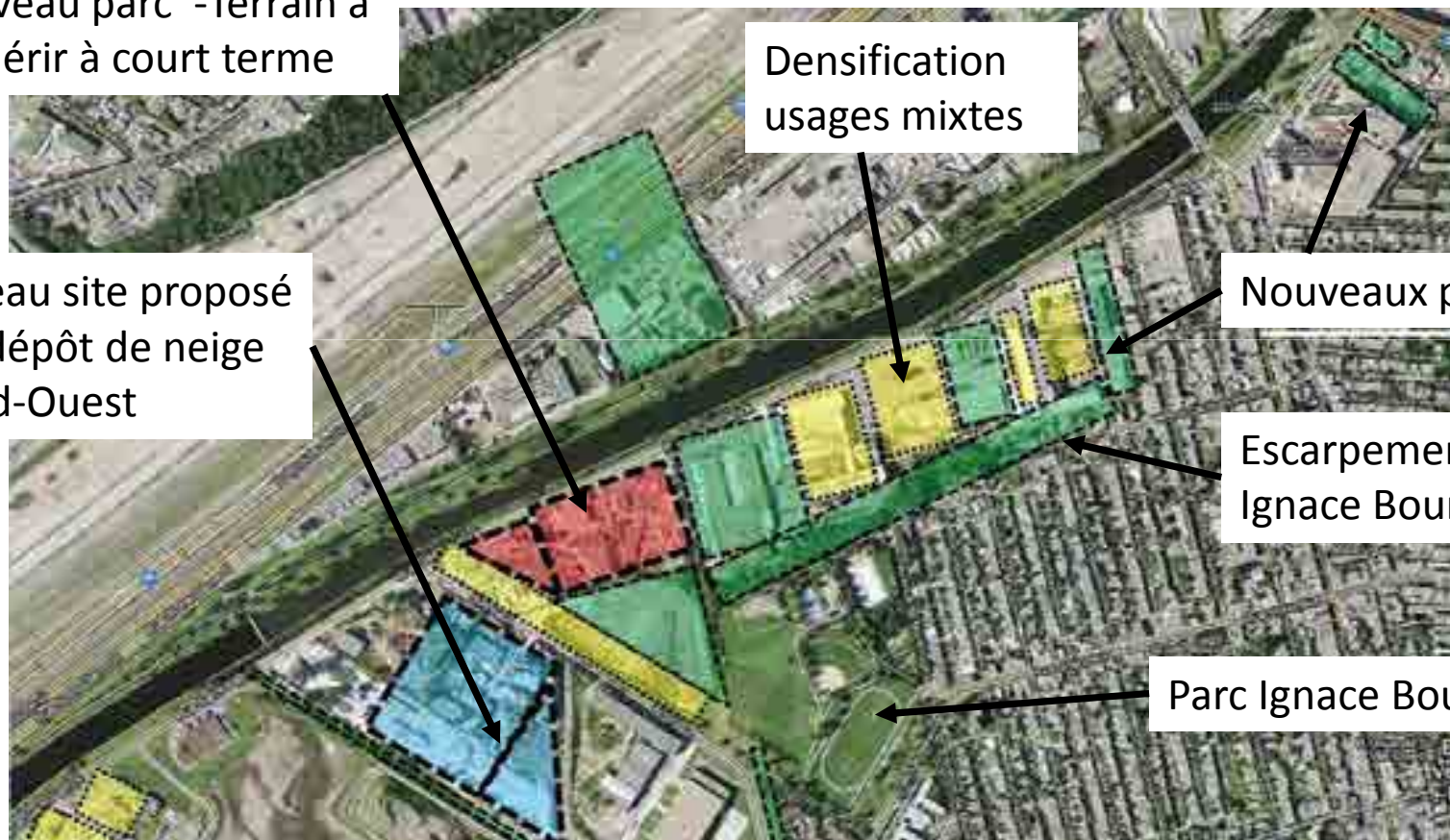
Nouveau site proposé pour dépôt de neige du Sud-Ouest

Densification usages mixtes

Nouveaux parcs

Escarpement Ignace Bourget

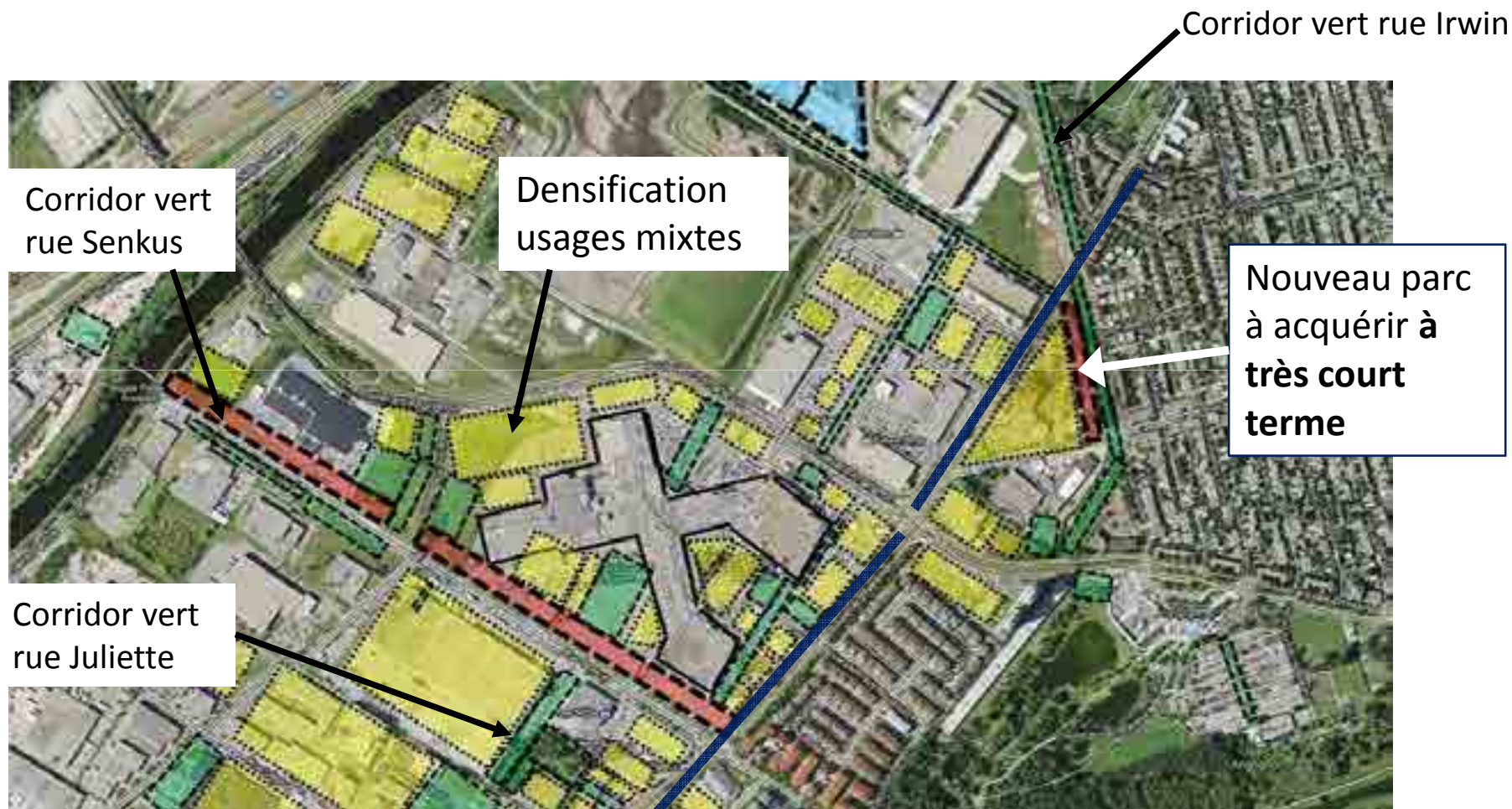
Parc Ignace Bourget



Secteur industriel au nord du parc Ignace Bourget

Détail A

Annexe - Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs



Corridor vert rue Irwin

Corridor vert
rue Senkus

Densification
usages mixtes

Nouveau parc
à acquérir à
**très court
terme**

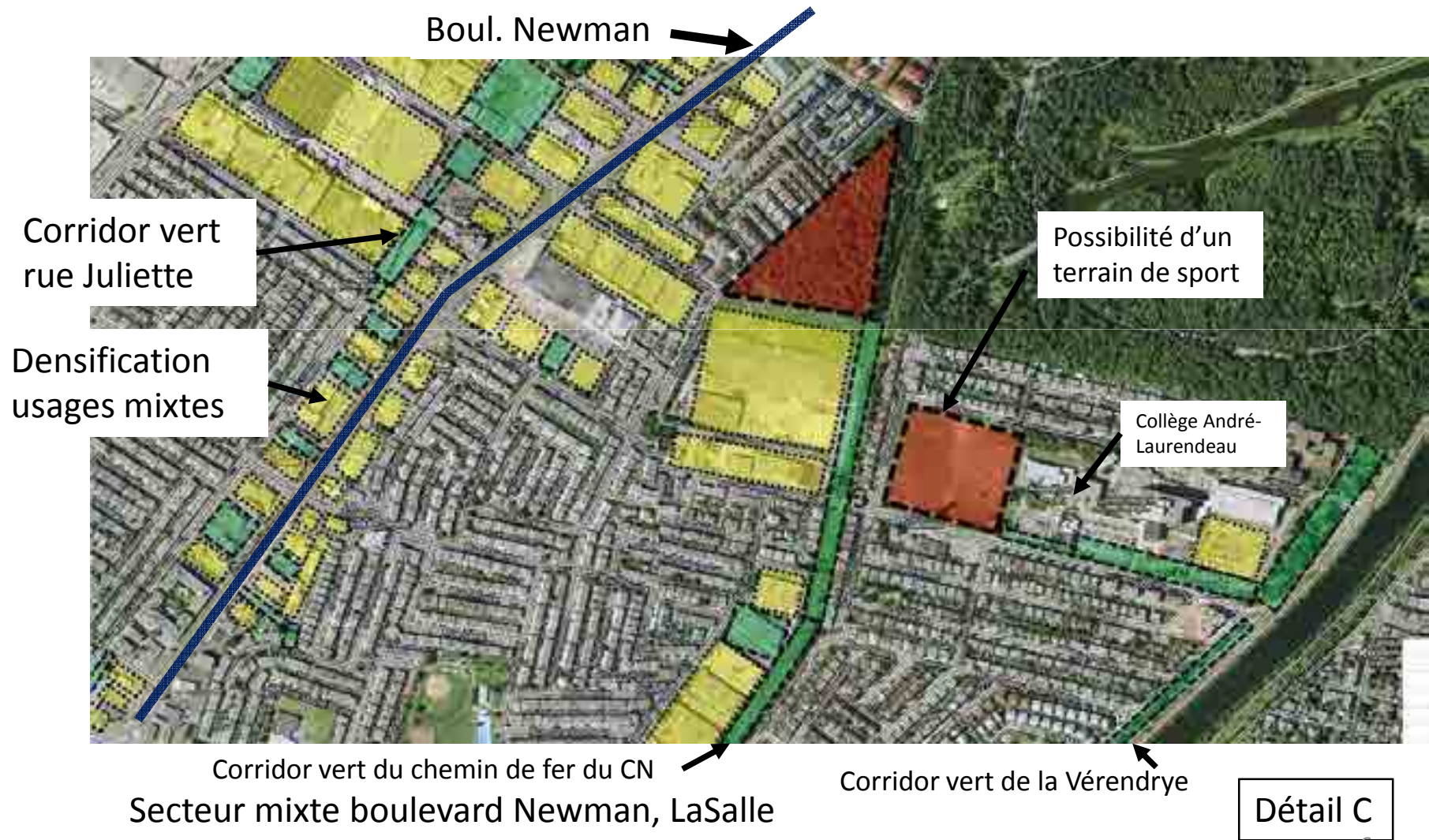
Corridor vert
rue Juliette

Boul. Newman →

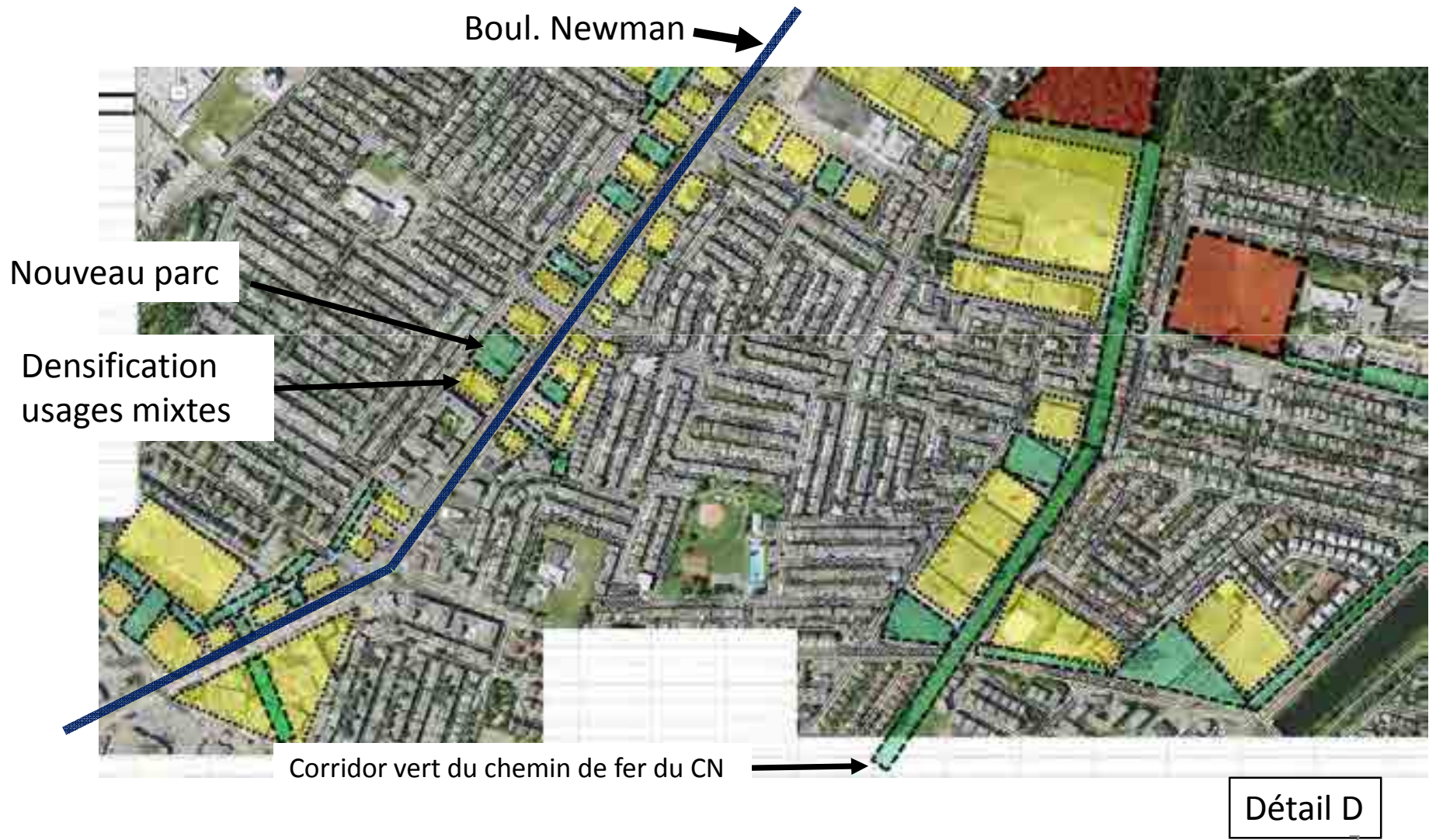
Secteur industriel et commercial autour du Carrefour Angrignon

Détail B

Annexe - Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs



Annexe - Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs



Annexe - Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs

Conclusion –Densification et création de parcs



[Square Dominion](http://lesbeautesdemontreal.com/2010/08/05/la-place-du-canada-haut-lieu-touristique-de-montreal)

<http://lesbeautesdemontreal.com/2010/08/05/la-place-du-canada-haut-lieu-touristique-de-montreal>



Coulée verte, parc Henri Fabre; Evry , France

<http://evry-daily-photo.blogspot.ca/2011/11/la-coulee-verte-en-automne-2.html>

Annexe - Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs

Conclusion –Densification et création de parcs

Plusieurs secteurs industriels et commerciaux seront requalifiés dans l'avenir pour créer des zones à usages mixtes.

En créant des corridors verts pour les marcheurs et pour permettre une amélioration de la biodiversité, nous créons des liens piétonniers de grande qualité favorisant la marche et la détente, revalorisant ainsi la marche pour les citoyens.

En favorisant **la prise en charge** par la communauté pour animer et se réapproprier ces nouveaux lieux publics formés par les grands ensembles institutionnels, nous permettons aux citoyens de s'approprier des lieux semi-publiques qui ont longtemps fait la fierté des Montréalais.

Annexe - Densification dans le Sud-Ouest et création de parcs

Conclusion –Densification et création de parcs

Nous recommandons d’instaurer un programme d’acquisition de terrains vagues et de terrains institutionnels dans le but de créer des parcs, des jardins collectifs, des aires de jeux et de détente.

Ce programme devra être instauré en considérant le potentiel futur de la zone à densifier. Nous avons vu avec le développement de Griffintown qu’un achat trop tardif des terrains pour créer des parcs augmente sensiblement les coûts.

Nous recommandons la mise en réserve de terrains et un programme d’achat de terrains par étapes.

Nous joignons quatre exemples de terrains institutionnels qui pourraient faire partie de ce programme d’achat.

Annexe - Création de parcs

Exemples de terrains institutionnels



Parc St-Jean-de-Matha, rue d'Aragon



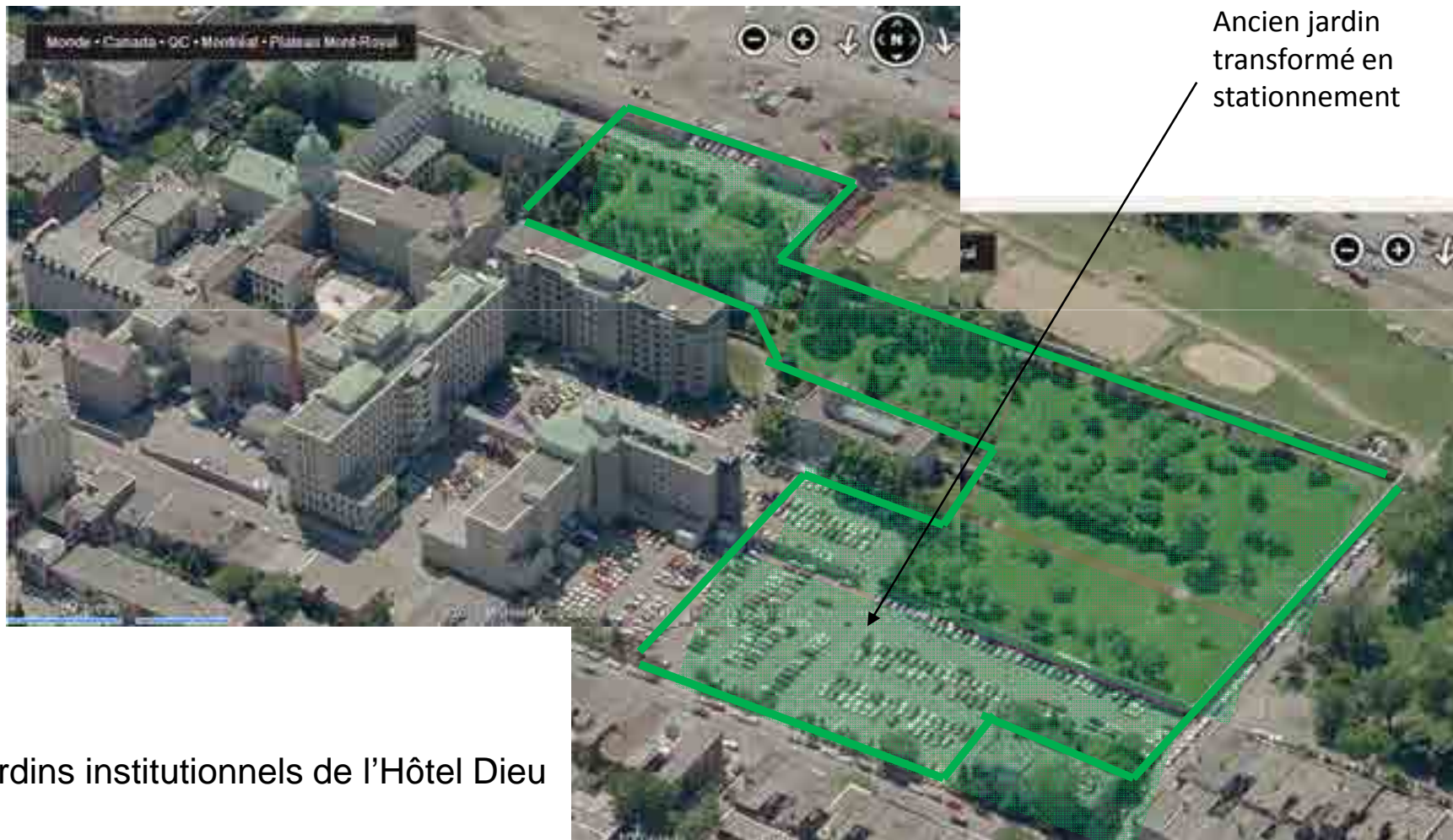
Parc St-Jean-de-Bosco, rue Springland



Terrain vert de l'église unie Central Korean, rue Hadley

Annexe - Création de parcs

Exemples de terrains institutionnels



Jardins institutionnels de l'Hôtel Dieu

Ancien jardin transformé en stationnement